ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

THÈSE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE

A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

le 21 *mars* 1871

PAR

Auguste-Joseph-Marie CHATENIER,

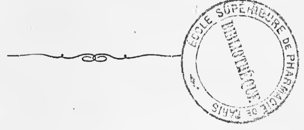
ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX DE PARIS ET DE L'ASILE D'ALIÉNÉS DE SAINTE-ANNE,
PHARMACIEN EN CHEF DE L'ASILE D'ALIÉNÉS DE VAUCLUSE.

Né à Miribel (Drôme) le 28 août 1845.

HISTOIRE DES PROPRIÉTÉS THÉRAPEUTIQUES

DES MÉDICAMENTS D'ORIGINE ANIMALE

ANCIENNEMENT EMPLOYÉS EN PHARMACIE.



PARIS

IMPRIMERIE DE PIERRE LAROUSSE

49, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49

1871

Nota. — *L'Ecole ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les candidats.*

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

Faible témoignage de ma vive reconnaissance pour tous les sacrifices que vous vous êtes imposés pour mon avenir.

A MES FRÈRES CONSTANT ET CYRILLE

A M. PATY

PHARMACIEN EN CHEF DE L'ASILE D'ALIÉNÉS DE SAINTE-ANNE.

Recevez, cher maître, mes sincères remercîments pour la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée.

A MES AMIS BRENOY ET BEUFVE

A M. LUCAS

MÉDECIN EN CHEF DE L'ASILE D'ALIÉNÉS DE SAINTE-ANNE.

A M. LE DOCTEUR BILLOD

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, DIRECTEUR MÉDECIN EN CHEF DE L'ASILE D'ALIÉNÉS DE VAUCLUSE.

A M. MORING

AGENT GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

PRÉPARATIONS

Oxyde rouge de mercure.

Chlorure d'antimoine.

Monosulfure de sodium.

Nitrate acide de mercure.

Acide oxalique.

Sirop antiscorbutique.

Gelée de mousse de Corse.

Extrait de quinquina gris.

Teinture de digitale.

Emplâtre de savon.

PRÉFACE

Il m'a semblé curieux de réunir sous une forme abrégée, en même temps que le nom, les principales propriétés attribuées autrefois aux médicaments d'origine animale. Ils y sont rangés dans l'ordre alphabétique et désignés par leur terme scientifique.

Lorsque je commençai ce travail de compilation, mon but était de faire simplement l'histoire des anciennes propriétés thérapeutiques des animaux. Rappeler quelquefois la cause de l'emploi d'un remède; énumérer sommairement ses effets; faire ainsi l'étude, sinon des erreurs, du moins des croyances médicales, tel était le plan de cet ouvrage. Mon intention n'était pas de croire à la possibilité de l'entrée nouvelle, dans l'art pharmaceutique, de quelques-uns de ces produits profondément tombés dans l'oubli.

S'il est vrai d'affirmer qu'un grand nombre d'affections ont pu jadis être guéries par leur emploi, il est vrai de dire aussi qu'actuellement cet emploi serait impuissant. Pourquoi? Parce que, pour toutes ces substances qui ne renferment pas de principes actifs dont l'action physiologique soit puissam-

ment modificatrice de l'économie, la propriété thérapeutique était toute *cérébrale.* En d'autres termes, pour m'exprimer plus clairement, une substance agissait en raison directe de la confiance qu'elle inspirait.

Un savant professeur agrégé de l'École de pharmacie, à qui j'ai eu l'honneur de montrer ma Thèse, a modifié un peu mes opinions premières. En effet, je crois que beaucoup de produits d'origine animale, autres que le musc, le castoréum, etc., peuvent figurer avec avantage parmi les médicaments.

A part quelques substances médicamenteuses dont le nombre n'est pas si grand qu'on pourrait se l'imaginer, les autres sont toutes de confiance, et elles agissent de nos jours comme du temps d'Aristote, ou de Galien, ou de Pline. C'est la continuation de l'ignorance thérapeutique : voilà tout.

HISTOIRE DES PROPRIÉTÉS THÉRAPEUTIQUES

DES

MÉDICAMENTS D'ORIGINE ANIMALE

EMPLOYÉS EN PHARMACIE.

ABEILLES. *Apis mellifica.* L. Ins. hym. — A l'intérieur, les abeilles étaient employées, comme diurétiques, dans les affections de la vessie. Réduites en poudre et mêlées à de l'huile de renard, elles servaient dans l'alopécie. Mélangées à la graisse d'ours et à l'huile de noisette, les cendres d'abeilles produisaient les mêmes effets. Récemment encore, on employait contre la strangurie une infusion d'abeilles, qu'il fallait prendre bouillante.

Le liquide obtenu par la distillation sèche de la cire était diurétique et diaphorétique. L'eau distillée de miel était apéritive et diurétique. En lotions sur le visage, elle en faisait disparaître les taches.

Le propolis attirait les éclats de fer entrés dans la chair. Il était très-bon dans l'asthme et servait aussi de digestif.

ABLETTE ou **ABLE.** *Alburnus.* — Noms sous lesquels on désignait autrefois plusieurs poissons d'eau douce, appartenant aux genres able et épinoche. Ils étaient apéritifs.

ACARNAN. — Athénée, Rondelet et Aldrovande désignent sous ce nom le *pagrus vulgaris*, pagre commun, de la famille des spa-

roïdes. Cuvier le prit pour un pagel et le nomma pagel acarne. Il habite les côtes de la Méditerranée. Il était dépuratif et diurétique. A Rome, il est employé comme aliment.

ACONTIAS. *Acontia*, *jaculum*, *sagittarium*. — Ces mots désignaient, chez les Grecs, plusieurs serpents d'Égypte qui avaient, disait-on, la propriété de grimper sur les arbres pour s'élancer ensuite de là sur leur proie, avec la rapidité d'un trait. On les comparait à un javelot, à cause de leur forme. Leurs morsures étaient mortelles. Dans sa *Pharsale*, Lucain attribue à l'un d'eux la mort de Paulus. Valmont de Bomare assure qu'on en conserve un au sénat de Bologne. Cuvier a donné ce nom à des reptiles saurophidiens dont fait partie l'*anguis jaculus* de Hasselquist. Il est probable que c'était cette espèce qui « résistait au venin » et chassait, par transpiration, les mauvaises humeurs. Ces serpents étaient diurétiques et se préparaient comme la vipère.

AIGLE. *Aquila regia*. Rap. diu. — En Allemagne, on employait le fiel d'aigle pour éclaircir la vue et effacer les taches de la cornée. Son cerveau, pris à petites doses, était un bon remède contre l'épilepsie. La graisse, émolliente et résolutive, servait dans les luxations et la goutte ; les excréments, en frictions, contre la gale, et, en fumigations, dans l'hystérie et l'aménorrhée.

On trouve, dans la *Phytognomonie* de Jean-Baptiste Porta, qui écrivait dans le temps où les signatures étaient dans toute leur puissance (1580), que les aigles à yeux jaunes guérissaient la jaunisse et que les aigles noirs débarrassaient de la bile.

La graisse du *circaète*, *A. bractydactyla*, Mey., Circus de Bellon, était résolutive, ainsi que ses excréments.

ALLIGATOR ou **CAÏMAN.** *A. sclerops*. Rept. saur. — Il fournissait une graisse dont les nègres faisaient et font encore grand cas dans les rhumatismes et la goutte. Les pierres que l'on retirait de son estomac étaient très-estimées, en application sur les tempes, dans les fièvres intermittentes.

ALOUETTES. *Alauda arvensis*. Ois. con. — Du temps de Pline, les alouettes étaient employées contre la colique venteuse et la néphrétique. Il fallait d'abord les calciner et en administrer ensuite

le résidu pulvérisé, par doses de 10 grammes. L'origine de ce remède contre les coliques vient de ce que l'on croyait que les animaux loquaces avaient la propriété de guérir ce genre d'affections.

AMBRE GRIS. Excrétion morbide hépatique ou intestinale du cachalot. *Physeter macrocephalus*. Mam. cét. — Il fortifiait le cerveau, le cœur et l'estomac. Comme aphrodisiaque, il était « le soutien des vieillards. » Il résistait au venin et donnait la gaieté. Les femmes l'employaient pour se débarrasser de leurs vapeurs.

AMPHISBÈNE. *Amphisbœna alba*. — Ophidien redouté de l'antiquité, qui croyait voir en lui un reptile à deux têtes.

Et gravis in geminum surgens caput amphisbæna. (*Pharsale*, lib. IX.)

Sa chair, son foie et son cœur étaient sudorifiques; aussi chassaient-ils le venin et les mauvaises humeurs. A sa vue, une femme enceinte avortait et devenait stérile.

ANE. *Equus asinus*. Pachyd. solip. — On se servait anciennement du sabot, de l'urine, de la fiente, du sang d'ânon et du lait d'ânesse. Le sabot était employé dans les maladies cérébrales, surtout dans les spasmes, les convulsions et l'épilepsie. Il servait à falsifier le pied d'élan et même celui de cheval, si renommé contre l'hystérie. Dale avait préconisé l'urine de l'âne dans les affections rénales. Appliquée en compresses, elle guérissait la grattelle, la goutte et la paralysie des membres. Elle servait encore à détruire les verrues, les œils-de-perdrix, etc. — Le sang d'ânon était un spécifique dans les maladies délirantes. Au printemps, on le retirait d'un ânon, en lui ouvrant un vaisseau derrière les oreilles. On le recevait sur des morceaux de linge blanc qu'on desséchait ensuite au soleil ou au four. Pour s'en servir, on en faisait infuser un petit carré dans de l'eau. Hartmann en administrait à la plupart de ses malades, tant était grande la confiance qu'il avait dans cette préparation. Le lait d'ânesse adoucissait les humeurs âcres et salées qui tombaient sur la poitrine et les autres parties du corps. Il soulageait la goutte, les maladies des yeux et les ardeurs d'urine. Il relâchait le ventre et l'engraissait. Avant de

s'en servir, il fallait se saigner et se purger. Les cures avaient lieu au printemps et à l'automne.

La graisse était résolutive.

En Chine, on composait avec la peau de l'âne une colle employée dans les maladies de poitrine. — Il s'en faisait un grand commerce dans l'Inde, sous le nom de *hoki-hao*, et sa rareté la rendait très-chère en Europe.

Les ânes sauvages, *onagres*, fournissaient une graisse que l'on employait à fortifier les reins. Leur moelle épinière calmait les douleurs arthritiques.

ANGE. *Squatina angelus.* Cuv. Poiss. de la f. des plagiost. — Il servait dans les maladies de consomption, et adoucissait les humeurs âcres en les agglutinant. D'après Lemery, il réparait les esprits. Les œufs étaient astringents et le foie fondant. Avec les écailles et la peau, on préparait un savon contre la gale. Les cendres prévenaient la chute des cheveux.

ANGUILLE. *Murœna anguilla.* Lin. Poiss. malac. ap.—D'après Crollius, « l'anguille est une vraie peste pour la colique. » Le foie et le fiel de l'anguille commune, mêlés ensemble, séchés et pulvérisés, étaient fort recommandés dans les accouchements difficiles, pour aider l'expulsion du fœtus ou de quelques fragments du placenta restés dans la matrice. Les continuateurs de la matière médicale de Geoffroy racontent qu'une jeune dame, étant tombée dans la nyctalopie, à la suite d'une couche fâcheuse, s'était guérie en mangeant pendant quelques jours, avant son dîner, un foie d'anguille rôti. La graisse était employée dans la surdité, contre les cicatrices de la petite-vérole et les hémorrhoïdes, ainsi que pour faire croître les cheveux. La peau d'anguille servait, à l'intérieur, contre la suppression d'urine, et, à l'extérieur, c'était un remède éprouvé contre le prolapsus utérin ou vaginal, si l'on faisait des fumigations sur les parties sexuelles au moyen d'un entonnoir. En Allemagne, on recommandait contre la goutte une peau récente d'anguille. On l'appliquait au-dessus du genou, comme une jarretière, et, au bout de

quelques heures, la douleur avait disparu. Elle servait encore pour résoudre les tumeurs et réduire les hernies.

S'il faut en croire les auteurs anciens, quelques maquignons introduisaient une anguille vivante dans le rectum des chevaux poussifs pour les « réveiller. »

ANGUIS. *A. fragilis* ou serpent d'Esculape. — On se servait de cet ophidien contre la peste et les morsures dangereuses. Il était sudorifique.

ANHINGA. *Plotus melanogaster.* — Ce palmipède du Brésil, désigné sous le nom d'*anhima* dans les vieilles matières médicales, porte au haut du bec un appendice qui, autrefois, résistait au venin, facilitait l'accouchement et enlevait les « suffocations de matrice. » On le prenait en infusion.

APLYSIE ou **LIÈVRE MARIN.** *Aplysia depilans.* L. Moll. gast. — Il était remarquable, dans l'antiquité, par les fables que l'on racontait sur ses propriétés pernicieuses. Il servait de dépilatoire. On commençait par l'écraser pour l'appliquer ensuite sur les parties que l'on voulait dépiler.

APRON. *A. vulgaris.* Cuv. Pois. acant. — Apéritif.

ARAIGNÉE. *Aranea.* — Les espèces du genre araignée, arachn. pulm. de la famille des aranéides, étaient autrefois en grand honneur dans la thérapeutique et la magie. On trouve dans Crollius, alchimiste du XVI[e] siècle, qu'il « y a des araignées qui ont sur le dos la figure d'une croix et qui, dans leur intérieur, possèdent de petites pierres qui, étant pendues au cou, servent de préservatif contre la peste. » Dans le pays des Kamschadales, où les araignées sont fort rares, les femmes qui veulent avoir des enfants recherchent ces arachnides et les mangent. Elles s'imaginent que ce mets les rendra fécondes et qu'elles accoucheront plus aisément. La fameuse Anne de Schurman les cherchait par goût et les mangeait avec délices. Pour s'excuser de cette passion, elle soutenait, en plaisantant, qu'elle était évidemment née sous le signe du Scorpion.

L'araignée était employée dans les fièvres intermittentes. Après

l'avoir écrasée, on l'appliquait sur le poignet, ou bien on l'enfermait dans une coquille de noix qu'on suspendait au cou au commencement de l'accès. Sa toile était bonne dans la colique venteuse. On la préparait en la faisant chauffer avec du vinaigre et on l'appliquait ensuite toute chaude sur le nombril. Dans cet état, elle provoquait la sortie des vents. Aujourd'hui encore, elle sert, comme astringent, dans les petites hémorrhagies.

ASPIC ou **ASPIS**. — On ne sait pas au juste quelle était cette espèce de reptiles, si célèbres par la mort de Cléopâtre. Il paraît que, dans l'origine, on confondait sous ce nom un grand nombre de serpents venimeux, puisque, au rapport d'Ælianus, les Égyptiens distinguaient seize espèces d'aspics. Ceux que l'on trouvait sous ce nom dans la droguerie ne fournissaient que la chair, le foie et le cœur séchés et réduits en poudre. Ils servaient à purifier le sang et à résister au venin.

ASTÉRIES ou **ÉTOILES DE MER**. Zooph. échin. — La fumée des astéries brûlées était antiépileptique.

Les astéries fossiles éloignaient toutes les maladies contagieuses. Elles étaient, en même temps, vermifuges, sudorifiques, antiapoplectiques, astringentes et hémostatiques.

AUTRUCHE. — C'était l'autruche d'Afrique (*Struthio camelus*. L.), échas. brév., qu'on employait en matière médicale. Sa graisse, émolliente et résolutive, fortifiait les parties nerveuses, ramollissait les tumeurs de la rate et calmait les douleurs néphrétiques. La muqueuse stomacale de l'autruche fortifiait l'estomac; séchée et réduite en poudre, elle était apéritive.

BALANES ou **POUCE-PIEDS**. Crust. cir. — Ils étaient apéritifs.

BALEINE. — Ce mam. cét. souffleur fournissait le blanc de baleine, sa graisse, son priape.

Le *sperma ceti* (sperme de la baleine, de l'idée qu'on s'était faite de cette substance) s'employait en lavements contre la dyssenterie, en pilules contre les âcretés de la poitrine, et était, comme de nos jours, la base de nombreuses pommades.

Schrœder prétendait que la graisse de la baleine était un excellent topique contre la gale. Ettmuller regardait le priape de la baleine comme salutaire dans les flueurs blanches et la dyssenterie. On s'en servait dans la pleurésie, tout en lui préférant les os de brochet.

On trouve quelquefois de l'ambre gris dans le cœcum des baleines; mais il est plus abondant chez les cachalots.

BARBOTTE. — Nom vulgaire du gade-lotte. Ce gadoïde était dépuratif et diurétique.

BAUDROIE. *Lophius piscatorius.* L. Pois. acant. — Sa bile était préconisée dans la cataracte.

BÉCASSE. *Scolopax ruticola.* Echass. long. — Cet oiseau tonifiait et excitait la semence, comme dit Lemery. Son fiel servait dans les maladies des yeux. La *bécassine,* S. gallinago, avait les mêmes propriétés.

Un autre échassier, le *courlis* (numenius arquata), Loth., bécasse de mer, était fortifiant et restaurant.

BECS-FINS. *Sylvia.* — Famille de passereaux dentirostres créés par Cuvier. Je citerai : la rousserolle, les fauvettes, le rouge-gorge, le rouge-queue, le rossignol des murailles et le becfigue. Ces oiseaux étaient antiépileptiques.

BERGERONNETTE. — Ce petit oiseau que tout le monde connait sous les noms de lavandière, de hoche-queue, de bassequouette, etc., était apéritif et fort recommandé contre la pierre et les graviers. Après l'avoir fait sécher, on le prenait en poudre dans une infusion de saxifrage. On trouve dans les vieux ouvrages que « le cœur d'un de ces petits oiseaux, lesquels vont au bord de l'eau, remuant toujours la queue, estant sec et pendu au col, sert grandement pour ceux lesquels ont le cœur gelé.»

BERNARD-L'HERMITE. — Nom commun à toutes les espèces du genre pagure (*Pagurus Fab.*), de l'ordre des décapodes anomoures et de la famille des ptérygoures de Milne Edwards. Les crustacés sont les *cancelli* des Latins, de Rondelet et de Swammerdam.

On trouve, dans la coquille qu'habite le bernard-l'hermite, une petite quantité d'un liquide qui était un remède souverain « contre les pustules et vessies qu'excite sur la peau le lait ou l'eau qui tombe des branches du mancenillier. » L'huile qu'on obtenait, en faisant fondre au soleil ces crustacés enfilés par la tête, était admirable dans les rhumatismes, et les guérissait si promptement que ceux qui en ressentaient les effets criaient au miracle. Cette huile était si chère qu'on n'en trouvait point en France. C'était encore un « véritable baume pour les plaies récentes. » La co[illegible] qu'avait habitée le bernard s'employait contre la goutte et était apéritive.

BÉZOARD. — Nom des concrétions calculeuses de l'estomac, des intestins et des voies urinaires des quadrupèdes. Le bézoard oriental, qui se trouve dans le quatrième estomac de la gazelle des Indes, *antilope cervicapra*, et les intestins de l'ægagre, *capra ægagrus*, Gmel., était le plus estimé. Il passait pour tonique, sudorifique, antiputride et astringent. On s'en servait dans la peste, la variole, la dyssenterie, l'épilepsie, les vertiges, les palpitations et contre les vers, et il était regardé comme le plus puissant des antidotes. Le bézoard occidental se rencontre dans le quatrième estomac de la chèvre sauvage du Pérou, de l'isard et du chamois. Il était beaucoup moins estimé que le précédent.

On distinguait encore le bézoard de porc et de porc-épic, ainsi que le bézoard fauve, dont l'emploi était très-usité dans les affections propres aux femmes et qu'il fallait porter en amulette encadré dans une chaîne d'or, et enfin le bézoard de singe, qui se vendait plus de cent écus. On avait également donné ce nom à une foule de préparations pharmaceutiques que l'on croyait alexipharmaques, telles que les bézoards saturnien, jovial, martial, lunaire, solaire, etc.

BLAIREAU ou TESSON. Carn. plant. (*Meles taxus*). — Son sang, séché et pris en poudre, guérissait la lèpre et chassait les mauvaises humeurs. Sa graisse, en lavements, adoucissait les douleurs néphrétiques; à l'extérieur, on s'en servait dans les crevasses des mamelles et la névralgie sciatique.

BŒUF. — Ce genre de mam. rum. a fourni de nombreux produits à la thérapeutique ancienne : bile, suif, chassie, verge, vessie, excréments, urine, moelle, tendons, sang, cornes, sabots, os sésamoïdes de la jambe, concrétions calcaires du cœur (*os bovis*). Sous la dénomination de bœuf, je comprends toutes les espèces de ce genre de ruminants et les différents états dans lesquels on le rencontre : bœuf, taureau, vache et génisse.

Bœuf (*Bos taurus*). La *bile* (fiel de bœuf) était préférée au fiel des autres animaux comme « plus âcre, plus volatile et plus pénétrante. » Elle servait « d'aiguillon » aux lavements, quand le ventre était dur et constipé. La teinture était un cosmétique très-estimé. Appliquée sur le nombril, elle était regardée comme purgative. Elle était encore un remède otique, et, dans les ophthalmies, on faisait un grand cas de son eau distillée.

Le *suif* ou *graisse* (*sevum bovis*), émollient et résolutif, était préconisé, en lavements, contre le ténesme de la dyssenterie et les hémorrhagies. Il servait, comme de nos jours, contre les crevasses et les gerçures.

La *chassie* distillée d'un bœuf guérissait de toutes les incommodités qui peuvent survenir aux yeux.

La *verge* d'un taureau mangée excitait grandement à la luxure, « à cause de la chaleur extraordinaire de cet animal. »

Au temps des signatures, on faisait user des *vessies* de bœuf dans les maladies de la vessie.

La vertu discussive de la *fiente* de bœuf la rendait très-recommandable dans les inflammations et la goutte. Plusieurs médecins en composaient, avec des vers de terre, des cataplasmes qu'ils faisaient appliquer sur le nombril pour guérir la colique, la tympanite, l'ascite, ainsi que les maladies du foie et de la rate. Elle ne le cédait qu'aux excréments humains. Aussi Ettmuller, le continuateur de Schrœder, la recommandait-il contre l'œdème et la rétention d'urine, en application sur le périnée. A l'intérieur, il en prescrivait le suc dans les cas de colique et de pleurésie. Par des sublimations réitérées, on en retirait le *zibethum occidentale* de Paracelse, dont l'odeur était comparable à celle de la civette. Le docteur Cohassen guérissait, avec de la fiente de bœuf, les fièvres intermit-

tentes, et Valescus de Tarente, la gangrène. Les propriétés de l'urine de bœuf n'étaient point aussi actives que celles de la vache. On s'en servait dans la néphrétique.

La *moelle* de bœuf (*medulla bovis*) était résolutive et fortifiante. On l'employait dans les paralysies partielles, le rachitis et le scorbut.

Les *tendons*, desséchés et réduits en poudre, étaient fort estimés dans le traitement des fièvres intermittentes. On les administrait ns un infusé de chardon bénit.

Les *cornes* et les *sabots* étaient bons dans l'épilepsie, l'hystérie et l'impuissance génitale. On les vantait beaucoup contre la peste.

Les *os sésamoïdes* des jambes étaient résolutifs, fortifiants, astringents et vermifuges. Pour motiver leur emploi, il fallait que la maladie vînt « d'un excès d'humidité acide répandue dans les premières voies. »

Les concrétions calcaires du cœur (*os bovis*) étaient très-souvent substituées à l'os du cerf, dont elles avaient, du reste, les propriétés. Elles diminuaient les contractions du cœur.

Le *sang de bœuf* passait autrefois pour un poison; mais, revenus de cette idée, les médecins l'employèrent dans la dyssenterie et l'hémoptysie. A l'intérieur, on s'en servait, en liniments, lorsqu'il était question d'amollir et de détruire les tumeurs, d'enlever les verrues et les taches de rousseur. Comme de nos jours, on prescrivait des bains de sang aux individus en convalescence ou émaciés. Il était d'usage de faire plonger un membre atrophié dans la gorge d'un taureau récemment abattu.

Taureau. Le sang, la graisse, la moelle, le fiel, les cornes et les sabots du taureau avaient les mêmes propriétés que ceux du bœuf. Van Helmont, qui faisait un secret de l'emploi du priape d'un taureau dans la pleurésie, portait cette substance aux nues.

Veau. Les poumons (mou de veau), qui sont la base d'un sirop de ce nom, étaient et sont encore « pectoraux, humectants, adoucissants, anodins, propres pour la phthisie, pour les âcretés de la gorge, du poumon. » Les pieds de veau étaient également « glutineux, humectants, adoucissants, propres pour lier et embarrasser les sels trop âcres du corps, pour adoucir la sérosité acide de la

poitrine, pour modérer les hémorrhoïdes, les menstrues et l'hémoptysie. »

La *moelle* et la *graisse* de veau avaient les mêmes qualités que celles de bœuf.

Vache. L'urine de vache (eau de mille fleurs) était purgative et évacuait les sérosités sans tranchées. Lémery la vantait dans la goutte, les rhumatismes et l'hystérie.

Paracelse fait mention, aux archidoxes de son livre *Sur les mystères*, d'un extrait de rate de vache châtrée, excellent dans les obstructions de la rate et pour provoquer les menstrues.

Les gerçures des seins étaient guéries par l'humeur visqueuse d'un pis de vache.

La *fiente* était résolutive, rafraîchissante et anodine. Elle convenait dans les tumeurs inflammatoires, les laryngites, les érysipèles et les brûlures; on l'appliquait en cataplasmes. On a donné aussi le nom d'eau de mille fleurs à une eau distillée de fiente de vache faite dans le mois de mai. Cette eau était un cosmétique. Poppius assure qu'elle « guérit » l'ascite, et il cite même des cas de guérison. Elle nettoyait les reins. chassait les graviers, « poussait par les urines. » On en administrait 60 gr. en potion. On fabriquait une poudre de Chypre par la dessiccation d'un mélange de roses et de fiente de vache.

Le *lait* arrêtait les hémorrhagies et la dyssenterie. Le beurre était résolutif et digestif.

La génisse était fort peu employée.

Les calculs biliaires du bœuf (*bézoar bovis, Alcheron lapis, haraczi* des Arabes) étaient apéritifs, sudorifiques, propres pour résister au venin, arrêter les cours de ventre, guérir l'épilepsie, aiguiser la vue et fortifier le cerveau. Sa poudre faisait éternuer.

Les *égagropiles* (*tophus bovinus, bulithe*) que l'on rencontre souvent chez le bœuf, ainsi que chez tous les ruminants, et qui sont ordinairement constitués par des masses de poils léchés et pelotonnés, pouvaient arrêter les hémorrhagies et la diarrhée. A l'extérieur, on s'en servait comme d'une éponge.

Buffle (*Bos bubalus*). Les cornes et les sabots de cet animal

étaient fort propres pour l'épilepsie et les convulsions; sa graisse et sa moelle guérissaient les nerfs malades.

Bison (*Bos bison*). Sa fiente était fort résolutive; ses cornes passaient pour sudorifiques et comme propres à résister au venin, si l'on en prenait la poudre à l'intérieur.

Aurochs (*Bos urus*). Ses cornes étaient un des innombrables remèdes de l'épilepsie. Elles résistaient au venin et arrêtaient la diarrhée.

BOMBYX. *B. mori.* L. Lépid. noct. — Le ver à soie séché, pulvérisé et répandu sur la tête, arrêtait le vertige épileptique. La soie, teinte en écarlate, modérait les règles trop abondantes des femmes, empêchait l'avortement et l'hémorrhagie utérine. Les gouttes céphaliques de Goddar, que l'on trouve encore dans les formulaires, renfermaient le produit de la distillation sèche du cocon. Elles étaient très-employées dans l'hystérie, la peste, les fièvres malignes, et passaient pour un poison dans les maladies inflammatoires. Les vers à soie entraient aussi dans les confections d'alkermès et d'hyacinthe.

BOUC. — Quoique ce ruminant appartienne au genre chèvre, je fais ici l'histoire thérapeutique du bouc, à cause de l'importance qu'avaient en apothicairerie plusieurs substances qui en tiraient leur origine. En première ligne se place le sang de bouc (*Bouquin. sanguis hursus preparatus*).

Écoutons d'abord Pomet : « Pour que le sang de bouc soit doué des bonnes qualités que les anciens lui ont attribuées, il faut qu'on ait nourri l'animal pendant quelque temps d'herbes aromatiques et propres à rompre la pierre, et qu'il n'ait tout au plus que quatre à cinq ans; et, l'ayant égorgé, on ne réserve que le sang du milieu, c'est-à-dire que le premier sang qui sort de l'animal est jeté, à cause qu'il est rempli d'humidité; le second est celui qui est réservé, et le troisième sera aussi jeté, parce qu'il est trop grossier. Ce second sera mis dans un plat de faïence couvert d'un linge clair, et ensuite sera exposé au soleil ou à l'ombre. Et lorsqu'il sera bien sec il faut le serrer dans un vaisseau de verre. On le prépare au mois de juillet. »

Van Helmont voulait que, ayant suspendu le bouc par les cornes et ployé ses pieds de derrière du côté de la tête, on lui coupât les testicules, qu'on recueillit le sang et qu'on le fît sécher. Pour lui, ce dernier avait de bien plus grandes qualités que le sang ordinaire.

Cette préparation était efficace dans la pleurésie, la pierre et l'angine tonsillaire. Elle excitait l'urine et les menstrues aux femmes. Elle était apéritive, résolutive et propre pour résister au venin.

Les excréments du bouc étaient digestifs, résolutifs et détersifs. Intérieurement, on les employait contre la pierre, pour exciter l'urine; contre les obstructions de la rate et l'hydropisie. C'était également un bon remède contre la gale, quoique généralement on lui préférât la fiente de chèvre.

L'urine du bouc, bue après son émission, était un excellent remède de la rétention d'urine. Schrœder la vante dans la néphrétique et pour « nettoyer les conduits urinaires. » Quand on employait le suif dans la strangurie, il suffisait de s'en frotter le nombril.

Les cornes étaient antiépileptiques; elles résistaient au venin et arrêtaient les cours de ventre. La moelle était nervale.

Chèvre. — Sa fiente était plus renommée que celle du bouc. Les propriétés de son lait sont à peu près restées les mêmes.

Chevreau. — Sa graisse était émolliente et résolutive. Son fiel était très-estimé dans la fièvre intermittente. On l'administrait dans du pain, du blanc d'œuf et de l'huile de laurier, ou, en cataplasmes, sur l'ombilic.

Pseudo-bézoard. — Les calculs de la vésicule biliaire étaient apéritifs, sudorifiques. Leurs vertus tenaient de celles du vrai bézoard.

Bouquetin. — C'est le *capra ibea*. Les paysans de la Suisse se servaient de son sang au lieu et place du sang de bouc, et en faisaient un plus grand cas.

BREBIS. *Ovis aries*. Mam. rum. — La graisse de la brebis chassait la dyssenterie et les coliques. Sa laine (*lana succida*) calmait les douleurs et favorisait les sueurs. Ses excréments guérissaient

la jaunisse, les tumeurs de la rate, les verrues et les cors. Le suin (*œsipe*) était émollient, anodin et résolutif.

Bélier. — Le fiel du bélier, appliqué en cataplasmes sur le nombril, purgeait les enfants. Mêlé avec du lait de brebis, il guérissait les oreillons. Son suif (*sevum arietinum*) et sa moelle étaient résolutifs, « ramollitifs » et anodins.

Mouton. — Le suif de mouton avait les propriétés de celui de la brebis. Il était la base de nombreuses pommades. Son fiel « détergeait les ulcères des yeux. » Les égagropiles du mouton n'étaient pas employés.

Agneau. — Son fiel était utilisé dans l'épilepsie. La présure qu'on retirait de la caillette résistait au venin. Ettmuller affirme que, de son temps, les nourrices en mangeaient pour dissiper le lait « coagulé dans leurs mamelles. » La peau d'un agneau nouvellement tué était « anodine et résolutive. » On l'appliquait sur les contusions. Hippocrate, dans son traité *De superfetatione*, recommande de l'appliquer sur le ventre des jeunes filles atteintes de dysménorrhée. On s'en servait encore pour envelopper les articulations rhumatisantes.

BROCHET. *Esox lucius.* Poiss. du genre ésoce, des malac. abd. — On employait, en médecine, les mâchoires, la graisse et le cristallin (osselets du brochet). La graisse, appliquée à la plante des pieds, faisait disparaître le coryza, la bronchite et les rhumatismes. La mâchoire inférieure était un spécifique des points de côté. Elle a donné son nom aux pilules de *mandibulæ lucii.* Les osselets hâtaient l'accouchement, purifiaient le sang, activaient les règles, brisaient les calculs vésicaux et guérissaient l'épilepsie. On employait quelquefois le cœur dans les fièvres intermittentes. Il fallait le manger au commencement de l'accès. On attribuait au fiel les mêmes vertus. Il paraît que ses œufs sont purgatifs.

BUCCIN. — Les coquilles de ce mollusque, réduites en poudre, servaient de dentifrices.

La *blatte* des apothicaires est le nom ancien d'une espèce du même genre. Elle levait les « obstructions du foie et du mésentère. » On la faisait brûler et sentir aux femmes hystériques. On en faisait

aussi des fumigations, auxquelles on soumettait les parties sexuelles des femmes.

BUPRESTE. — Sous ce nom, les anciennes matières médicales désignent un insecte vésicant, qui doit être un méloé, et auquel elles attribuent les vertus de la cantharide.

CAILLE. *Perdrix coturnix.* L. Ois. gal. — Pour Galien, Pline et Avicenne, la caille était un aliment des plus dangereux. Galien rapporte qu'il a vu, dans la Phocide, dans la Béotie et dans la Doride, plusieurs personnes attaquées de convulsions épileptiformes pour en avoir mangé. Il attribuait ce phénomène à l'ellébore dont les cailles se nourrissent. On ne les employait guère en médecine, parce qu'elles pouvaient communiquer l'épilepsie. Contre cette affection, cependant, on se servait avec succès de leurs excréments séchés et pulvérisés; leur graisse faisait disparaître la cataracte.

CALMAR. *Loligo vulgaris.* Moll. céph. — Il était stomacal et chassait les vents.

CAMÉLÉON. *Chamelæ africanus.* Rept. saur. — Il était résolutif, antigoutteux et antiépileptique.

CANARD. Genre d'ois. palm. — Toutes les espèces qui le composent étaient employées indistinctement. Dans la colique venteuse, on appliquait sur le ventre du malade un canard ouvert vivant. Son foie arrêtait le flux hépatique. Sa graisse, émolliente et résolutive, entrait dans l'onguent pectoral et l'onguent fortifiant de Lémery. Son sang résistait au venin de la vipère et des autres animaux dangereux.

CANTHARIDE. *Lytta vesicatoria.* Fab. Coléopt. hétér. — Ses propriétés n'ont pas varié. On trouve cependant, dans un mémoire du docteur Werlhof, que ce médecin avait, par son emploi, guéri plusieurs fois la rage. Il l'associait au mercure et au camphre.

CARPE. *Cyprinus carpio.* L. Espèce et type de genre de poiss. malac. abd. — L'os hyoïde de la carpe était recommandé dans

l'apoplexie, l'épilepsie, la diarrhée, les calculs et la dysurie. Il « absorbait les humeurs âcres et acides. » Ludovic affirmait que le fiel de ce poisson était un spécifique de l'érysipèle et des maladies des yeux. On le délayait dans du frai de grenouilles, et, lorsqu'il n'était pas assez fort, on lui substituait le fiel de quelque animal terrestre. « Sa vessie natatoire, dit Crollius, était grandement utile pour les femmes blessées dans l'enfantement, lorsqu'elles ne peuvent retenir leur urine. »

CASOAR. *Casuarius emeu.* L. Échass. brév. — Sa graisse était émolliente, nervale et résolutive.

CASTOR. — Ce rongeur (*castor fiber.* L.) fournit à la thérapeutique le produit de ses glandes (*castoréum*). Cette substance a presque toujours joui des mêmes vertus. De tous temps, on l'a employée dans l'hystérie, l'hypochondrie et dans un grand nombre d'affections spasmodiques et convulsives. Une éponge trempée dans du vinaigre où l'on a fait infuser du castoréum arrêtait la léthargie et l'assoupissement causé par les vapeurs « narcotiques qui s'élèvent du charbon, de la bière fermentée ou des celliers remplis de vin. » Rien n'était plus efficace contre le tintement d'oreilles qu'un peu de coton trempé dans de la teinture de castoréum et qu'on appliquait sur l'organe souffrant. Il était correctif de l'opium, et passait pour un poison lorsqu'il était ancien. Aussi recommandait-on à toute personne qui en avait pris dans cet état d'avaler du beurre et de l'hydromel. Le castoréum était encore emménagogue. Le liquide retiré par expression des glandes récentes était très-estimé dans le traitement des fièvres intermittentes et diminuait le frisson.

Les femmes des sauvages du Canada, où les castors abondent, graissaient leurs cheveux avec le liquide des glandes anales. Le même liquide fortifiait les nerfs, ainsi qu'une huile retirée de la queue du castor.

CERF. *Cervus elaphus.* L. Mam. rum. — Le grand nombre de substances que le cerf fournissait à la pharmacie avait fait dire qu'il était un monde de remèdes.

L'eau distillée de ses cornichons était souveraine dans les accouchements difficiles et les fièvres malignes. Il paraît qu'on la falsifiait souvent, car Pomet dit : « Ceux qui auront besoin de cette eau sont avertis qu'il ne faut l'acheter que d'honnêtes marchands, parce qu'elle est très-difficile à trouver. »

Les cornichons servaient à faire de la gelée, de la tisane et des électuaires. Ils étaient employés à arrêter les hémorrhagies ainsi que la diarrhée et résistaient au venin.

L'huile animale de Dippel apaisait les « mouvements irréguliers des nerfs.» C'était un spécifique recommandé contre l'épilepsie.

L'os de cœur de cerf (*os de corde cervi*), qui est une valvule ossifiée, passait pour un fort bon cardiaque; aussi entrait-il dans la confection d'hyacinthe. Il résistait au venin et arrêtait l'hémoptysie. On le falsifiait souvent avec l'os de cœur de bœuf.

L'os du talon du cerf s'employait contre la dyssenterie.

La moelle était fort estimée dans les humeurs froides, la névralgie sciatique, les fractures et les paralysies. On s'en servait en liniment et fondue avec de l'esprit-de-vin.

Le membre génital était diurétique. Il arrêtait la dyssenterie, les coliques, la pleurésie et excitait la semence.

La vessie, appliquée sur la tête d'un teigneux, la guérissait.

La chassie que l'on pouvait rencontrer à l'angle externe de l'œil d'un cerf âgé de plus de cent ans (larme de cerf) était « grandement recommandée, dit Renov, contre les maladies pestilentielles.»

CERF-VOLANT. — Nom vulgaire du *lucanus servus*, L. Coléopt. pent. Il était diurétique et s'employait dans l'hydropisie, les rhumatismes, la goutte, la colique néphrétique, les convulsions et les névralgies. D'après Schrœder, l'huile de cerf-volant faite par digestion et instillée dans l'oreille en calmait les douleurs. Ettmuller assure qu'un mélange d'huile de scorpion et de cerf-volant guérit l'épilepsie et facilite les accouchements laborieux. Pour arrêter promptement la fièvre quarte, il suffisait de porter à son cou cet animal vivant. Ses antennes (vulgairement ses cornes), suspendues au cou des enfants, arrêtaient l'incontinence d'urine.

CHAMEAU. *Camelus bactrianus.* L. mam. rum. — On fait en Afrique un grand usage de son lait, qui est apéritif, et c'est à cet usage continuel qu'on attribue, chez les Arabes, l'exemption de plusieurs maladies, telles que les dartres, la gale et la lèpre. Ils en prennent également dans l'hydropisie, la jaunisse, l'asthme et les obstructions du bas-ventre.

Sa graisse, adoucissante, émolliente et résolutive, était employée en liniments dans les hémorrhoïdes. Après les règles, si l'on en onctionnait les organes génitaux d'une femme, on la disposait à la conception.

Les excréments du chameau étaient vulnéraires, détersifs et résolutifs. On se servait de l'urine pour nettoyer les dents. Le cerveau passait pour un remède de l'épilepsie, et le fiel, de l'esquinancie.

CHAMOIS. *Antilope rupicapra.* L. mam. rum., connu dans les Alpes sous le nom d'isard. — Sa bile guérissait la nyctalopie, la cataracte et fortifiait la vue. Son foie était astringent. Son sang, avalé chaud, apaisait le vertige. Son suif, pris avec du lait, guérissait la phthisie, ainsi que la gangrène du poumon.

L'égagropile du chamois constitue le bézoard d'Allemagne, duquel les Allemands se servaient à défaut du bézoard oriental.

CHARANÇON.— Les cendres de ce coléoptère tétramère étaient hémostatiques.

CHARDONNERET. Nom vulgaire du *fringilla carduelis.* L. — Cet oiseau, que tout le monde connaît, guérissait les indigestions, si l'on avait soin de le manger rôti. Il purifiait le sang, et c'est pour ce motif qu'on l'ordonnait dans les maladies herpétiques.

Le *tarin* (*F. pinus.* L.) était antiépileptique. Un autre oiseau, le *coccothraustes vulgaris.*, Vieil., était antiépileptique et diurétique.

La *linotte*, et, en général, tous les gros-becs, étaient antiépileptiques.

CHAT. Carn. du genre *felis*, et appartenant aux nombreuses variétés du *F. catus* de Linné. — On employait un chat entier dans la pleurésie, la pleurodynie et la pneumonie. On l'ouvrait

par le dos pour l'appliquer ensuite sur le point douloureux, et il fallait l'y laisser de quinze à dix-huit heures, jusqu'à ce que l'odeur en fût devenue insupportable au malade. Ce cataplasme était «résolutif et discussif.» On trouve, dans Ettmuller, que la décoction dans l'eau d'un chat cuit vivant guérissait les animaux malades. Ledelius cite le cas d'une jeune fille qui fut guérie d'une fièvre tierce en buvant du petit-lait dans lequel on avait lavé un chat.

L'oreille d'un chat vivant guérissait également le panaris, si on avait soin d'y mettre plusieurs fois par jour le doigt du malade.

La graisse de chat, et surtout celle de chat sauvage, étant chaude, émolliente et résolutive, servait en liniments sur le nombril des épileptiques, et on en frottait les membres atrophiés. Elle entrait dans l'onguent nervin de Lemery.

De nos jours, on emploie la peau du chat sauvage dans les rhumatismes.

CHAUVE-SOURIS. *Vespertilio murinus*, L. Cheiropt. insect. — On l'appliquait vivante sur les articulations atteintes de la goutte, et elle apportait une modification dans la douleur.

CHENILLES (Larves des lépid.). — Les chenilles brûlées, mises dans les narines, arrêtaient l'épistaxis. Les papillons écrasés étaient résolutifs.

CHEVAL. *Equus caballus.*, L. Mam. pachyd. sol. — Ses testicules étaient, d'après Zwelfer, un remède souverain contre les coliques. Ils déterminaient l'expulsion des fœtus morts et de leurs enveloppes. Ils «chassaient les vuidanges» (lochies). On les pulvérisait après les avoir fait sécher au four.

Les châtaignes (vulg. cornes), enlevées au printemps, étaient employées dans l'épilepsie, l'hystérie, les kystes de l'ovaire et les maladies vésicales, comme emménagogues. Il suffisait, dans ce cas, de diriger sur le vagin, à l'aide d'un entonnoir, le gaz des châtaignes brûlées.

Le sabot de cheval avait les propriétés de cette production épidermique. Cependant on ne l'employait guère qu'à l'intérieur, et encore lui préférait-on le castoréum. Sa vraie proprieté était de

réduire le flux hémorrhoïdal. Après l'avoir brûlé, on en dirigeait les gaz vers l'anus.

Sa fiente était sudorifique et résolutive. Elle combattait la pleurésie, la péripneumonie, l'asthme et toutes sortes de coliques. On prenait trois « crottes » récentes et on les faisait infuser dans du vin blanc, sur des cendres bien chaudes. On passait et l'on faisait prendre. Certains médecins en renfermaient dans un nouet que l'on mettait macérer dans la boisson des enfants atteints de la variole. Sa vertu « discussive » la rendait admirable dans les angines tonsillaires. Elle ne le cédait en rien, dans les points de côté, soit aux fientes d'hirondelles, soit aux excréments du chien. Il fallait la délayer dans de l'urine d'homme bien sain, pour l'appliquer ensuite en cataplasmes. Schrœder la conseillait dans la strangurie et les « suffocations de matrice. »

Salantin attribuait des vertus odontalgiques à l'urine de cheval. On en remplissait la bouche du patient, et il cite un exemple de guérison.

Les hippolythes étaient alexipharmaques.

Le lait de jument était antiépileptique, antiasthmatique et antiphthisique.

Mulet. — Les fumigations du sabot de mulet arrêtaient le flux utérin et hémorrhoïdal trop abondant. L'urine guérissait les tumeurs épidermiques et la goutte. La fiente était astringente et sudorifique.

CHEVALIER. *Totidis calidris.*, Bechstein. Échass. long. — Tonique.

CHIEN. *Canis familiaris.* L. Mam. carn. — Hippocrate, au II[e] livre de la *Diète*, dit que la chair du chien échauffe, dessèche et rend plus fort ; plus loin, qu'elle ne vaut rien pour les épileptiques, parce qu'elle augmente leurs attaques. Dans son livre *De superfetatione*, il nous apprend que la chair des petits chiens facilite la conception.

Pour arrêter la colique, on appliquait de jeunes chiens vivants sur le ventre du malade. Bartholin avait remarqué que quand la douleur disparaissait le chien vomissait violemment. Borelli gué-

rissait les goutteux en les faisant coucher avec des chiens ; aussi Fludi, médecin anglais, avait-il constaté que ces animaux devenaient goutteux pour toujours.

L'herbe sur laquelle un chien avait pissé, arrachée incontinent, guérissait les entorses et les foulures.

Le chien, en léchant les ulcères variqueux, les faisait disparaître.

L'huile (baume de petits chiens) qu'on préparait par la décoction au soleil, pendant quinze jours, de jeunes chiens, et à laquelle on ajoutait souvent des lombrics terrestres, était très-recommandée dans les entorses, la paralysie et le rachitis.

Les petits chiens étaient appliqués, ouverts vivants, sur la tête des aliénés pour les calmer et les guérir, ou bien sur le côté, dans les points douloureux.

La graisse de chien était vulnéraire et « consolidante. » On s'en servait fréquemment contre la phthisie et l'épilepsie. Elle avait pour mission de dissoudre le sang coagulé dans les tissus. Elle guérissait encore la grattelle (gale miliaire), la goutte, le psoriasis et la surdité.

Les excréments de chien (*cynocoprus*, *album græcum*, *album canis*) étant « détersifs, atténuants, résolutifs, » servaient intérieurement dans les angines, les pleurésies, les coliques, les pertes utérines. Ettmuller les recommande contre la dyssenterie. A l'extérieur, on les employait pour dissoudre les tumeurs et guérir la gale. Ils étaient bien plus efficaces en été, surtout si, quelques jours, avant de les recueillir on avait eu soin de faire manger des os au chien, en l'empêchant de boire. On expliquait leur action par la sueur qu'ils produisaient chez le malade. Du reste, les excréments avaient cette propriété générale d'agir par les sueurs.

CIGALE. *Cicada plebeia.* L. Hémipt. homopt. — Elle était apéritive et diurétique, et servait de remède contre la colique.

CIGOGNE BLANCHE. *Ciconia alba.* Bel. Echass., auquel on attribuait, concurremment avec l'ibis, l'invention des lavements. A l'époque où l'on soumettait à la distillation directe toutes les substances végétales ou animales, on recommandait beaucoup le

sel volatil de cigogne contre toutes sortes de venins et d'affections épidémiques. C'était même un spécifique de l'épilepsie. On l'administrait dans sa propre eau. Ettmuller était persuadé qu'au point de vue thérapeutique la cigogne était inférieure au cerf. Sa fiente égalait celle du paon, dans l'épilepsie. On la donnait en substance, en infusion, en lavement. Quatre onces des excréments de cet oiseau, mêlées avec autant de graisse de canard, étaient un onguent secret contre la goutte. Comme tous les fiels, celui de la cigogne éclaircissait la vue et dissipait les taies de la cornée.

La membrane interne de l'estomac, ainsi que la cendre de la cigogne, brûlée entière, était alexipharmaque. Pour teindre les cheveux en noir, on se servait d'un vin dans lequel avaient macéré des œufs de cigogne cassés.

CIVETTE. *Viverra civetta.* Carn. digit. — La civette chassait « l'excrément qui cause la colique. » On l'appliquait sur le nombril. On y ajoutait souvent de la thériaque ou de l'huile de muscade. Les accès hystériques se calmaient au moyen d'une application de cet animal sur les parties génitales. Sa chair était très-bonne contre l'épilepsie, la goutte, les morsures dangereuses. Elle résistait au venin. La civette entrait dans la poudre de Cypre et dans le baume apoplectique de Lémery.

CLOPORTE ORDINAIRE. *Oniscus asellus.* L. Crust. isop. On se servait des cloportes dans la pierre, la gravelle, la jaunisse, la dysurie, la scrofule, le cancer, la dyspnée, et extérieurement dans l'angine. Le sel volatil du cloporte était diaphorétique et sudorifique. « Il mortifie puissamment les acides, » dit Charras. Il était excellent dans les vieux ulcères, la goutte, les rhumatismes articulaires et musculaires et les névralgies.

Les cloportes se mangeaient souvent en vie, depuis quatre jusqu'à douze. On les disait diurétiques, apéritifs et fondants.

L'armadille est aussi un crustacé isopode. Le tatou porte ce nom.

COCHENILLE. *Coccus cacti.* — Cet hémiptère était prescrit dans

la pierre, la gravelle et la dyssenterie. Il prévenait l'avortement. Il est actuellement, en Allemagne et en Angleterre, un spécifique de la coqueluche.

Le *kermès*, *C. illicis*, était cardiaque, dessiccatif et astringent. Il réparait les « forces abattues » et empêchait l'avortement. Il entrait dans la confection d'alkermès.

COCHON. *Sus scrofa.* L. Pachyd. ongul.—Le bouillon de porc frais arrêtait le vomissement. Le vieux lard « détergeait et consolidait les plaies et les pustules de la petite vérole. » Le cerveau d'un pourceau était recommandé aux amnésiques. Si la vessie du porc n'avait pas été posée à terre, appliquée sur le périnée, elle provoquait la miction. La graisse récente était, comme de nos jours, la base de nombreuses pommades. Rancie, elle était résolutive. Le cambouis calmait la douleur des hémorrhoïdes. La couenne de lard, frottée sur les gencives, servait à faciliter la dentition. Ettmuller préconisait, dans la toux, en embrocation sur les pieds, et devant le feu, un mélange de graisse et d'ail. Le fiel était utile dans les affections des yeux et des oreilles, tandis que la fiente était discussive et résolutive. On l'appliquait toute chaude sur la gale et les exanthèmes. Son odeur arrêtait l'épistaxis. En application sur les parties génitales, c'était un remède éprouvé contre les pertes utérines. Mangée, la vulve passait pour un spécifique de l'écoulement involontaire des urines et répugnait beaucoup moins que les petits rats.

Sanglier. Ses testicules remédiaient à l'impuissance, en favorisant la sécrétion du sperme. Le fiel guérissait la scrofule; les excréments, la grattelle et la graisse, les abcès.

Toutes les parties du sanglier étaient sudorifiques. Les dents servaient à faire des hochets; pulvérisées, elles étaient absorbantes, sudorifiques, apéritives, propres pour la pleurésie et l'hémoptysie. Une pierre frottée contre elles devenait fébrifuge. Les calculs biliaires de certains sangliers de l'Inde (pierres de bézoard) atteignaient le prix de 4,000 fr. Ils servaient dans toutes les maladies; il n'y avait que les femmes enceintes auxquelles il fût défendu d'en faire usage, parce qu'ils passaient pour favoriser

l'avortement. On les conservait dans des boîtes d'or percées et suspendues par une chaîne du même métal. Helvétius le père les remplaçait par un extrait de fiel de porc mâle.

CONGRE. *Murœna conger*, L. Malac. ap. — On le regardait comme apéritif; sa graisse était résolutive.

COQ. *Gallus.* — Genre de gallinacés dont les espèces furent employées indistinctement. La lasciveté du coq avait fait croire aux anciens qu'il devait disposer à la génération; aussi se servaient-ils de ses parties génitales pour augmenter et «exciter la semence.» Après les avoir fait sécher, on les donnait en poudre; le sang et l'esprit volatil qu'on en tirait jouissaient des mêmes vertus. Mais tout cela n'était rien auprès de la fameuse pierre *alectorius*. « La pierre *alectorius*, qui se trouve dans le corps des coqs, rend gaillard au métier des dames, et, outre ce, gracieux et hardi celui qui la porte.» Le Napolitain Porta assure que Milon de Crotone en faisait usage. Le cerveau du coq arrêtait la dyssenterie; frotté sur les gencives des enfants, il facilitait la dentition. La membrane interne du gésier, desséchée au soleil et pulvérisée, était un tonique de l'estomac. Elle arrêtait les vomissements, la diarrhée et la colique néphrétique; elle était emménagogue et empêchait les enfants de «pisser au lit.» Avec celle du hérisson, elle entrait dans la poudre de Bartholet. Le fiel était un des médicaments les plus estimés contre les maladies des yeux. La graisse, émolliente, anodine, nervale et résolutive, servait dans les gerçures et les douleurs des oreilles.

Chapon. Sa graisse était bonne contre les engelures, la goutte, les rhumatismes et la phthisie.

Poulet. Mêmes propriétés que la poule. On nourrissait quelquefois des poulets avec de la chair de vipères hachée dans du pain. Ces poulets, mangés par des malades atteints de lèpres, de gales invétérées et de dartres rebelles, les guérissaient radicalement. Marianus les a employés contre la lientérie. Le bouillon de poulet (eau de poulet) était humectant, nourrissant, restaurant et rafraîchissant.

Poule. Vivante et appliquée ouverte sur la tête, elle arrêtait les manies aiguës et chroniques, les fièvres malignes et l'apoplexie. Dans la fièvre typhoïde, il suffisait de plumer une poule sous le ventre et de se l'appliquer sur la région précordiale. Elle attirait, aux dépens de sa vie, le «venin ou l'humeur morbifique.» Il fallait quelquefois jusqu'à trois poules, suivant le degré de la maladie. La graisse était émolliente et adoucissante. L'excrément (*fimus vel stercus*) était résolutif; calciné et semé sur les affections du cuir chevelu, il les guérissait promptement. La partie jaune de cette fiente servait, d'après Schrœder, dans les catarrhes vésicaux, la colique, la jaunisse, la pierre et la dysurie. Avant de la manger, on la cuisait dans du beurre frais. Les maquignons l'employaient contre les tranchées des chevaux.

Le gésier de la poule facilitait la digestion, arrêtait les vomissements et la diarrhée, et excitait l'urine. «La poudre faite de la matrice d'une poule, puis jetée dans le col de celle d'une femme, dessèche son flux, et de stérile la rend fertile, ostant les obstacles lesquels pourraient être là, et, par ce moyen, elle aide grandement à la conception d'icelle.» (Crollius.)

Le bouillon de poule avait les mêmes propriétés que celui de poulet.

Œuf. Sa coquille était lithotriptique; pulvérisée, elle servait de base aux remèdes de Mlle Stéphens et de Rotrou contre les écrouelles; calcinée, elle était un des remèdes de la gale. La membrane de la coque était diurétique. On l'employait, à l'extérieur, contre les fièvres intermittentes. Au commencement de l'accès, il fallait en envelopper le bout du petit doigt. Elle causait d'abord une grande douleur, mais la fièvre ne tardait pas à disparaître. La cicatricule était sudorifique. L'albumen (blanc d'œuf) était agglutinant, rafraîchissant et condensant. Il était la base de quelques collyres. Hippocrate faisait prendre trois ou quatre blancs d'œufs aux fébricitants.

Appliqués sur une plaie, ils arrêtaient l'hémorrhagie et prévenaient l'inflammation. A demi coagulés, ils constituaient le lait des œufs. Mangés dans du vinaigre rosat, ils étaient bons dans les diarrhées opiniâtres. A la pression, ils fournissaient une eau

« ophthalmique. » Ils servaient encore à la préparation de l'huile de myrrhe par défaillance.

Le jaune d'œuf était *astringent et laxatif*, suivant les cas, anodin, digestif et maturatif. Mêlé avec un peu de sel et appliqué, dans une coquille de noix, sur le nombril des petits enfants, il leur relâchait le ventre. On le mêlait quelquefois avec du fiel de taureau. L'huile qu'on en retirait adoucissait la peau, et elle servait dans les gerçures du sein, les brûlures ou les hémorrhagies.

« Les œufs entiers apaisent la toux, éclaircissent la voix. Ils aident à la respiration. Ils réparent les esprits, purifient les humeurs. Il ne faut pas avaler le jaune sans le blanc. Le jaune seul s'enflamme aisément dans un estomac trop chaud. Le blanc est son correctif, il le modère. » (Continuateurs de Geof.)

CORAIL. — On n'employait guère que le corail rouge. Il était fort recommandé dans les faiblesses de l'estomac, du foie et des intestins. Il arrêtait les vomissements, la diarrhée, l'hémoptysie, les pertes utérines et l'angine. Il était la base du sirop de ce nom que l'on préparait avec du suc d'épine-vinette. La teinture purifiait le sang, « réjouissait et fortifiait le cœur. »

CORBEAU. *Corvus corax*, L. Passer. con. — Les jeunes corbeaux et le cerveau de ceux qui avaient atteint un âge plus avancé fournissaient un remède à la goutte et à l'épilepsie. Ettmuller donne comme un spécifique du *morbus sacer* la cendre des petits corbeaux calcinés au sortir du nid, prise dans de l'eau de castoréum. La fiente, suspendue au cou dans un sachet, combattait les douleurs de dents et la coqueluche. La graisse, le sang et les œufs de ces oiseaux noircissaient les cheveux. Les œufs se donnaient en outre de un à deux dans la dyssenterie.

Un autre corbeau, la *corneille vulgaire*, réparait les forces abattues et fortifiait le cerveau. Sa fiente, prise dans du vin, arrêtait la diarrhée.

CORMORAN. *Carbo cormoranus.* — La peau de ce palmipède totipalme, appliquée sur l'estomac, facilitait la digestion. Sa graisse était émolliente et résolutive.

COUCOU. *Cuculus canorus.* — Cet oiseau grimpeur, si remarquable par la manière dont il fait élever ses petits, était employé contre l'épilepsie, la pierre, les fièvres intermittentes et les coliques. On ne se servait que de sa cendre; la fiente, prise intérieurement, était un des remèdes de la rage, et la graisse prévenait la chute des cheveux.

CRAPAUD. Buf. Genre de batraciens anoures dont les différentes espèces ont été employées. — Les crapauds étaient diurétiques et, s'il faut en croire Solenander, la découverte de cette vertu n'aurait été due qu'au hasard. Une femme romaine, voulant se débarrasser d'un mari hydropique, lui donna du crapaud qui, au lieu de le tuer, le guérit radicalement. Les continuateurs de la matière médicale de Geoffroy disent qu'il « y a toute apparence que les effets produits par les cendres et la poudre du crapaud ne viennent que de leur acrimonie et de la qualité résolutive et alcaline qu'elles contiennent, ce qu'on doit attribuer, en grande partie, aux mouches et aux vers dont il se nourrit et qui fournissent beaucoup de sel volatil. De là ces évacuations copieuses et ces sueurs abondantes qu'elles excitent, suivant le tempérament du malade et le régime dont il use. » Aussi prescrivait-on la poudre de crapauds dans les maladies pestilentielles, dans le choléra et la variole. La poudre éthiopique de Bates, qui n'était que de la poudre de crapauds calcinés, produisait des effets merveilleux dans cette dernière affection. La fièvre intermittente était guérie par une boisson de lait dans lequel on faisait bouillir un crapaud desséché. Il ne fallait pas craindre qu'il fût resté du venin dans le crapaud : *Mortua bestia, mortuum est venenum.*

A l'extérieur, on appliquait les crapauds sur la région lombaire, pour guérir l'ascite et les affections rénales, et sur le nombril pour arrêter les pertes utérines. Sa poudre, mise sur les bubons (Van Helm.) et les anthrax, les guérissait parfaitement. Un crapaud desséché, suspendu au cou, placé sous l'aisselle, tenu dans la main, arrêtait l'épistaxis et les autres hémorrhagies afférentes à plusieurs maladies. Ettmuller avait employé avec succès la poudre de crapauds dans les cancers du sein. Le squelette des

pattes antérieures (bras de crapauds), appliqué contre une dent malade, apaisait la douleur.

On trouvait dans la tête de ces batraciens des pierres (crapaudine) que l'on enchâssait dans des bagues. Elles guérissaient la fièvre quarte et préservaient de la vérole. Ces prétendues pierres de crapaud sont des dents de poissons pétrifiées. Van Helmont recommande les amulettes faites de crapauds desséchés et des matières qu'ils dégorgent, en mourant, dans une coupe de cire où l'on a pris le soin de les placer; mais ils agissaient bien mieux si, pour les dessécher, on les attachait par une patte de derrière.

CREVETTE. *Gammarus pulex.* Fab. — Petit crust. de ruisseaux connu de tous. Il était apéritif et lithotriptique.

CROCODILE. — Ce reptile saurien, qui était adoré et nourri par crainte dans la ville d'Arsinoë, a été plus tard employé en thérapeutique comme bézoardique. A une époque plus rapprochée, on ne se servit plus que de sa graisse, « nervale, fortifiante, résolutive. »

CYGNE. *Cygnus olor,* de Vieill. Palm. lamellir. — La graisse de cet oiseau, mêlée avec du vin, enlevait les taches de rousseur. La peau, recouverte de duvet, était très en usage dans les rhumatismes et la goutte. Elle dissipait les humeurs arrêtées dans les parties sur lesquelles on l'appliquait. Elle fortifiait l'estomac et chassait les vents. Un jeune cygne cuit dans de l'huile d'olive constituait aussi un remède contre les rhumatismes, et la graisse adoucissait les hémorrhoïdes.

DAUPHIN. *Delphinus delphis.* L. Cét. carniv. — L'estomac du dauphin, desséché et pulvérisé, était employé dans les maladies de la rate; son foie, dans les fièvres intermittentes.

Le marsouin, *D. phocæna,* L., avait les mêmes propriétés. Sa graisse guérissait les humeurs froides.

DENTALE, ENTALE, ANTALE. — Sous ce nom on désignait des coquilles appartenant à différents genres. On les choisissait

en forme de dents de chien et on les faisait venir des Indes orientales. Elles guérissaient la diarrhée et adoucissaient « les acides qui la produisent. » Elles entraient dans l'onguent citrin de M. Myrepsus d'Alexandrie.

DRONTE. — Cet oiseau a disparu de l'île Maurice, seul endroit où on l'avait rencontré. Sa graisse était émolliente et résolutive.

ÉCREVISSE. *Astacus fluviatilis.* Fab. Crust. décap. mac. — Les écrevisses étaient employées dans la phthisie, l'asthme, la pierre, l'angine tonsillaire, les diathèses, l'ascite, la cystite et les vomissements. On trouve dans Boerhaave qu'elles « purifient le sang, le fouettent, le divisent, disposent les humeurs aux excrétions, raniment l'oscillation des vaisseaux et le ton des solides, conviennent dans les chaleurs de poitrine et les indispositions qui proviennent d'une très-grande âcreté d'humeurs. En un mot, elles sont un remède incisif et tonique, et, à ce titre, on les ordonne dans les maladies de la peau dont le caractère n'est point inflammatoire. » Quatre à cinq servaient à préparer un bouillon, forme sous laquelle elles étaient le plus employées.

Les concrétions calcaires que les écrevisses renferment avant la mue (yeux d'écrevisses, *oculi cancrorum*, *lapides cancrorum*) étaient astringentes, dessiccatives, absorbantes, diurétiques et apéritives.

ÉCUREUIL. *Sciurius vulgaris.* L. Mam. rong. — Sa graisse apaisait les bourdonnements d'oreilles.

ÉLAN. *Ellem.* C'est le *cervus alces* des naturalistes. Mam. rum. du nord de l'Europe. — On a dit qu'il tombait du haut mal, mais qu'il se guérissait facilement en portant son pied gauche jusqu'à son oreille. Aussi la corne de ce pied, *ungula alces*, était un remède infaillible contre l'épilepsie. Il fallait la choisir pesante, compacte, unie, luisante et noire. Elle devait donner à la distillation sèche beaucoup d'huile et de sel volatil. On la portait en bague ou en amulette, et elle n'était pas sans valeur. Du temps de Lémery, on s'aperçut pourtant que ces bagues ne produisaient aucun effet. Par le raisonnement, on en vint à employer le sabot des autres pieds.

ÉLÉPHANT. *Elephas indicus.* Cuv. Pachyd. prob. — Ses défenses, seules employées, étaient, à l'état de râpure, hémostatiques, vermifuges, antidyspeptiques, astringentes, nervales « bézoardiques. » On s'en servait dans la jaunisse et l'épilepsie. A l'état de noir d'ivoire (ivoire philosophiquement préparé), l'ivoire corrigeait les acides des premières voies et l'effervescence du sang. On le donnait dans le choléra, la peste, la fièvre typhoïde, la leucorrhée, la blennorrhée et l'helminthiase. Associé au magistère de corail, il prévenait l'avortement. Calciné (*spode*), il était astringent, hémostatique. On l'employait en collyre et pour s'opposer à la coagulation du lait dans l'estomac. L'ivoire entrait dans la confection d'hyacinthe, la poudre de diamargaritum.

ENGOULEVENT. *Caprimulgus europœus.* Passer. lat. — Le fiel du tette-chèvre « consumait les cataractes. »

ÉPERVIER. *Falco nisus* de Linné. Rap. diu.—Les épileptiques mangeaient sa chair, qui était également utile aux dyspeptiques. Ses serres, réduites en poudre, servaient dans la diarrhée. On l'administrait dans de l'eau de plantain. Ses excréments étaient tellement chauds que Gallien en avait défendu l'usage. Hippocrate et Pline les recommandaient dans le but de remédier à la stérilité. Plus tard, on les donna aux femmes en travail, soit à l'intérieur, dans l'eau d'armoise, soit introduits dans le vagin. Délayés dans du miel, ils servaient de collyres, ainsi que la graisse.

ÉPONGES. Spongiaires. Comme de nos jours, on se servait de l'éponge, soit préparée, soit en cendres. Les coquilles qu'elle renferme, pulvérisées et mélangées à l'*arcanum duplicatum*, étaient un remède de la scrofule et de la pierre.

ESCARBOT. *Hister cadaverinus.* Paik. — On confondait les escarbots avec les scarabées. Crollius dit que « les petits *globes* que les escarbots font en été servent grandement pour attirer balles de mousquets, lesquelles sont demeurées au corps, pourvu qu'ils soient appliqués sur l'entrée de la balle de plomb. » Ce coléoptère, connu des paysans sous le nom de *fouille-merde*, réduit en poudre, fortifiait « les ligaments des yeux relâchés (staphylome). » On en

préparait une huile qui adoucissait les hémorrhoïdes et « raffermissait l'anus. » Elle était bien connue des partisans de l'amour socratique.

ESTURGEON. *Acipenser huso.* L. Poiss. chond. stur. — Sa chair purgeait ; ses os étaient apéritifs et propres pour les rhumatismes, la goutte et la gravelle. Le caviar (œufs d'esturgeon) augmentait la semence et disposait à la génération (Dale). L'ichthyocolle avait les mêmes vertus.

ÉTOURNEAU. *Sturnus vulgaris.* L. Passer. con. — Cet oiseau était antiépileptique.

FAISAN. *Phasianus.* Genre de gallinacés dont plusieurs espèces (*Ph. colchicus, nyctemerus, pictus*) étaient recommandées aux épileptiques et aux hystériques. Leur graisse détruisait le rhumatisme et les abcès. Leur fiel éclaircissait la vue et guérissait la cataracte.

FALCINELLE. *Falcinellus cursorius.* Temm. Echass. long. — Sa graisse était propre « pour fortifier les nerfs, pour résoudre, pour dissiper les nuages des yeux. »

FAUCON. *Falco communis.* Gm. Rap. diu. La graisse de cet oiseau servait dans les maladies des yeux, en frictions sur les tumeurs et les membres paralysés. Sa chair était prescrite aux aliénés. A l'extérieur, ses excréments étaient résolutifs, et sudorifiques à l'intérieur.

FLAMMANT. *Phœnicopterus antiquorum.* Echass. — Il était apéritif et antiépileptique. Sa graisse était « résolutive et nervale. »

FORFICULE. *Forficula auricularia.* L. — Orthoptère que tout le monde connait sous le nom de perce-oreilles. Séché et pulvérisé, cet insecte guérissait les affections des oreilles. Avant de l'introduire dans le conduit, on délayait la poudre avec de l'urine de lièvre. L'huile de forficule, par digestion, était préconisée dans les convulsions. Au moment de l'accès, il suffisait d'en frotter les tempes et les poignets.

FOUINE. Du genre martre. — Son cerveau et son foie étaient antiépileptiques; son estomac et sa chair résistaient aux venins; son fiel dissipait la cataracte; ses testicules, la cystite. La fiente jouissait des mêmes propriétés que celle de la martre. En cataplasmes, son sang était antigoutteux.

FOURMI. *Formica.* — Genre d'hyménoptères hétérogynes dont plusieurs espèces ont servi à la matière médicale. Les fourmis réveillaient l'action génératrice. L'Anglais Gould (*Traité des fourmis*, 1747) les cite comme un remède excellent contre la paralysie, l'apoplexie, l'amnésie, l'impuissance et le bourdonnement d'oreilles. Elles guérissaient la lèpre, et les larves pilées (poudre de *patipata*) chassaient les vents et la surdité.

La fameuse eau de magnanimité d'Hoffmann n'était qu'un alcoolé de fourmis fauves. Les anciens la regardaient comme un puissant aphrodisiaque. Elle donnait aux deux sexes le courage et la vigueur nécessaires pour accomplir l'acte vénérien. Celui dont le membre viril était « petit » en faisait force usage. Il lui ajoutait même des aromates, et en prenait depuis une jusqu'à cinq cuillerées à bouche. Les femmes en administraient à leurs maris « à leur insu, » et s'en trouvaient bien. Elle était encore stomachique. On préparait une huile de fourmis avec laquelle on se frictionnait les parties génitales avant le coït. La fourmilière servait à préparer des bains toniques.

FOURMILIER. *Myrmecophaga tamandua.* Edent. ord. — Sa graisse était résolutive et nervale.

FRÉGATE. — La graisse de ce palmipède, qui est le *pelecanus aquila* de Linné, était un remède souverain de la sciatique et de la goutte. Dans les Indes, on en faisait grand cas, comme d'un médicament précieux.

GALLINULE ou **POULE D'EAU.** *Gallinula chloropus.* Echass. — Sa graisse était résolutive et anodine. Temminck place dans le même genre le **râle des genêts,** *G. Crex.* Lath. *Rallus crex.* Sa graisse avait les mêmes vertus. Celle de la **poule sultane,** *por-*

phyrio hyacinthinus, Temm., était « émolliente, anodine, résolutive. »

GEAI. *Garrulus glandarius.* Bris. — On prescrivait ce passereau en bouillon, comme tonique. Les petits geais entraient dans une préparation d'eau de toilette.

GECKO. *G. fascicularis.* Rept. saur. — C'est le stellion de Pline. Ce dernier nom est actuellement type de genre. Sa chair était sudorifique et bézoardique. Enfermé vivant dans une boîte, on le suspendait, dans les accès, au cou des fébricitants. On préparait, avec ce reptile, une huile par décoction. Les excréments du *stellion du Levant*, *S. vulgaris*, Daud., étaient recueillis pour la parfumerie.

GENETTE. *Genetta vulgaris.* Mam. carn. — Sa graisse était résolutive et nervale.

GIRAFE. *Camelopardalis giraffa.* Ce ruminant était antiépileptique, bézoardique et astringent. On se servait des cornes et des sabots.

GRENOUILLE. *Rana viridis esculenta.* Batr. an. — Il fallait se procurer les grenouilles dans le temps de la pleine lune. On en recommandait l'usage contre le venin des serpents ; et, pour épouvanter ces derniers, il suffisait de boire le vin dans lequel on les avait étouffées. Appliquées vivantes sur les pustules malignes, elles en suçaient le virus. Elles étaient « humectantes et incrassantes » et adoucissaient les « âcretés de poitrine. » On en faisait des potages excellents contre la phthisie et les « chaleurs d'entrailles. » Le *frai de grenouille*, spermiole ou sperniole de Crollius, devait être recueilli au mois de mars. C'était le meilleur « réfrigératif » du règne animal. Il convenait dans la goutte, les brûlures, l'érysipèle et l'eczéma. Après avoir trempé dans le frai un linge plié, il fallait l'appliquer sur la partie enflammée. Mêlé à du miel rosat, à du camphre, il arrêtait les petites hémorrhagies. Pour le conserver, on l'exposait au soleil, dans un vaisseau. Il se formait, par « défaillance, » une liqueur qui pouvait se garder deux ans. Certains apothicaires le distillaient. Selon le précepte de Crollius, on devait employer le produit « trois jours avant le renouveau de

la lune. » Dans cet état, « il tue le panaris, il mortifie le chancre, il arrête le débordement du flux des femmes. » Les grenouilles entraient dans l'emplâtre de Vigo.

Grenouille de Saint-Martin. Rainette. *Hyla viridis de Laurenti.* — La rainette, mise sur le poignet, prévenait ou calmait le frisson de la fièvre, ainsi que la sueur. Le sang et la cendre de ce batracien calciné avaient une efficacité singulière sur les plaies récentes. La cendre était même administrée aux nouveau-nés, dans du lait de femme, avant tout autre aliment, afin de les préserver du morbus sacer.

GRILLONS. Nom com. des criquets. — Ces insectes étaient diurétiques et apéritifs. Ledelius rapporte qu'un paysan guérissait la fièvre tierce en faisant avaler au fébricitant un grillon dans de la bière. La rétention d'urine se traitait en attachant sur les genoux un linge renfermant trois grillons vivants. A l'extérieur, ces orthoptères fortifiaient la vue et guérissaient les oreillons.

GRIVES. Nom de quelques espèces de passer. dent. du genre *turdus*. — Elles étaient recommandées aux épileptiques et tiraient leur vertu du gui de chêne, qui était un très-bon antiépileptique, et dont elles se nourrissent.

GRUE. *Grus cinerea.* — Cet échassier guérissait la colique. Sa graisse était pénétrante et résolutive. On l'employait dans la paralysie, les rhumatismes et la surdité; le fiel était utilisé dans la cataracte. La tête, les yeux et le gésier pulvérisés servaient à saupoudrer les fistules, les cancers, les ulcères variqueux. La petite grue (*vipio*) jouissait des mêmes propriétés.

GUÊPE. — Deux espèces de ces hyménoptères étaient employées, le frelon et la guêpe commune. Leur usage faisait croître les cheveux.

HANNETON. *Melolontha vulgaris.* Fab. Cléopt. pent. — C'est le *scarabeus stridulus* des anciens. Il était utile dans la pierre, la gravelle et les maladies de la vessie. A une certaine époque, on croyait, en Allemagne, que c'était un spécifique de la rage. Pen-

dant sept jours, le mordu avalait chaque fois cinq hannetons, dans le miel qui avait servi à les étouffer.

HARENG. *Clupea harengus.* L. malac. abd. — Ce poisson, salé, placé sous la plante des pieds, guérissait la fièvre et les congestions cérébrales. Andry, dans son *Traité des aliments du carême*, le conseille, ouvert en long, saur, sur les arthrites. « Pour la con» servation des esprits vitaux en leur chaleur naturelle, il faut user » du boyau argentin (ves. nat.) des harengs. » (Crol.) La cendre de hareng était diurétique; la saumure entrait dans des lavements contre la sciatique et l'hydropisie, des lotions contre la gangrène et les plaies de mauvaise nature et des gargarismes.

Alose. *C. Alosa.* L. — Fournissait un os que l'on rencontre fréquemment dans le vestibule des poissons. Il était apéritif et diurétique. La vessie natatoire était tonique.

Sardine. *C. Sardina.* Duh. — Était purgative. Ecrasée, on l'appliquait en cataplasmes sur les abcès des gencives et sur les varices.

Anchois. *C. encrasicholus.* L. — Était apéritif.

HÉRISSON. *Erinaceus europœus.* L. Carn. insect. — Sa chair était purgative et diurétique. On se servait de son foie dans les maladies des reins, dans la cachexie, l'épilepsie, l'hydropisie et les catarrhes. Son estomac combattait l'indigestion et sa graisse les hernies. Un mélange de hérisson calciné et de gésier de coq arrêtait l'incontinence d'urine, surtout celle qui suit un accouchement difficile.

HÉRON. *Ardea major.* L. — Cet échassier de rivage fournissait à la pharmacie sa graisse contre la goutte, la cataracte et la surdité.

HIBOU. *Strix.* Genre de rap. noct. — Les espèces françaises qui en font partie, comme le chat-huant, la chouette ou hulotte, la chevêche, le duc et l'effraye, servaient dans les paralysies, la mélancolie, les angines, la grattelle, l'asthme et les taies de la cornée.

HIPPOCAMPE ou **CHEVAL MARIN.** — Ce poisson, de l'ordre

des lophobranches, était un remède de la rage et des vers. Appliqué sur la tête, il faisait croître les cheveux.

HIPPOPOTAME. *Hippopotamus communis.* Pachyd. ord. — Avec ses dents, on préparait de petites amulettes qui, appliquées sur l'anus, guérissaient les hémorrhoïdes. Elles étaient encore efficaces contre les crampes d'estomac, la sciatique, l'épilepsie et les hémorrhagies. Ses testicules cicatrisaient les morsures des serpents ; sa graisse était émolliente et nervale.

Mathiole (p. 189) dit que la cendre d'hippopotame, incorporée à de la poix liquide, fait revenir le poil.

HIRONDELLE. *Hirundo.* Genre de passer. — La chair des hirondelles était un spécifique de l'épilepsie et de l'esquinancie. Elle fortifiait la vue. Dans les apothicaireries, on tenait une eau d'hirondelle très-estimée pour les maladies des yeux. Leurs excréments étaient âcres, résolutifs et apéritifs. Ils servaient dans la colique néphrétique, la cystite et la rage. Une pierre, que les anciens trouvaient quelquefois dans le gésier de ces oiseaux (chelidonia), était employée à nettoyer les yeux. Portée en amulette, elle préservait les petits enfants de l'épilepsie. En cataplasme, le nid d'hirondelle était bon dans l'amygdalite.

Hirondelle de mer ou **Sterne.** *Sterna hirundo.* Palm. long. — Elle était estimée dans l'épilepsie, les affections des yeux, la néphrite et la dysurie. On se servait de son nid en cataplasme pour combattre l'amygdalite.

On a aussi appelé hirondelle de mer l'*exocet volant.*

HOLOTHURIES. — Ces zoophytes échinodermes, écrasés et appliqués sur les abcès, étaient résolutifs.

HOMARD (*Homarus vulgaris*, Lat. Crust. décap. mac. ast.). — Il était apéritif. On l'ordonnait dans la phthisie, l'asthme et le cancer, pour purifier le sang. Les concrétions qu'il renferme avant la mue étaient « propres pour atténuer la pierre du rein, exciter l'urine, adoucir les humeurs âcres et acides du corps, arrêter les cours du ventre et les hémorrhagies. » (Lemery.)

HOMME. *Homo.* Mam. prim. bim. — Nombreux étaient les médicaments retirés de l'espèce humaine. L'homme fournissait les cheveux, les ongles, le cérumen, la salive, le sang, l'urine, les excréments, le cerveau, le crâne, la graisse et la mumie ; la femme, le lait et le placenta.

Cheveux. L'odeur des cheveux brûlés calmait les femmes hystériques. Le sel ammoniacal qu'on en retirait par distillation servait à combattre l'épilepsie, l'apoplexie et la léthargie ; leur cendre, la jaunisse.

Ongles. Ils purgeaient et faisaient vomir avec violence; c'était un remède « de cheval. » Les gaz de leur combustion étaient anti-épileptiques.

Cérumen. Cette humeur guérissait les panaris, les *reduviæ*, les petites plaies, fortifiait la vue et apaisait les coliques.

Salive. On l'appliquait avec succès sur les dartres et les hémorrhoïdes. La salive d'un jeune homme à jeun et bien sain était merveilleuse dans les morsures dangereuses. Muschel de Moschau guérissait les fièvres intermittentes avec du pain mêlé de sel et « mastiqué » par un homme sain et à jeun. Quelques auteurs assuraient même que si, à ses époques, une femme mâchait un morceau de pain, ce pain les rétablissait chez celle qui, le mangeant, était atteinte d'aménorrhée. La salive de « pucelle » était un poison pour les vieillards. Allégorie sans doute.

Sang. Bu récent et chaud, il guérissait l'épilepsie, le scorbut, les pertes, l'ascite et la goutte; à l'extérieur, les hémorrhoïdes. Galien voulait qu'on se servît, au lieu de sang humain, de celui de pourceau. Pour se procurer le premier, il fallait ouvrir les veines d'un jeune homme sain et dont les cheveux ne fussent pas roux.

Urine. Récente, elle purgeait, guérissait la jaunisse, la chlorose, l'ascite, la paralysie, la goutte, les maladies hypochondriaques, la colique, les « obstructions des viscères, » l'épilepsie, la cystite, l'apoplexie, les convulsions des enfants et la congestion pulmonaire ; à l'extérieur, la grattelle, les dartres, le prurit, la goutte, la gale et les rhumatismes.

Excréments (Soufre occidental de Paracelse; civette occidentale;

obtum, vel stercus humanum). A l'intérieur, desséchés, ils servaient dans l'épilepsie, les fièvres intermittentes et la bronchite. A l'extérieur, on les employait en cataplasmes contre les bubons, les anthrax, l'esquinancie et les furoncles. Salentin cite le cas d'une dame qui, pour conserver sa beauté, faisait des lotions avec une eau distillée « de merde. » Son fournisseur était un jeune domestique, qui « satisfaisait » dans un bassin de cuivre étamé que l'on recouvrait tout aussitôt. Elle s'en trouvait à merveille. Le méconium desséché guérissait l'épilepsie. L'hydrolat de fèces était ophthalmique; il dissipait les taies de la cornée et faisait croître les cheveux.

Cerveau. On n'employait que celui d'un jeune homme mort violemment et non enterré. C'était un « puissant » antiépileptique. Comme il était difficile de s'en procurer quand on en avait besoin, on se servait du produit de sa distillation.

Crâne. Antiépileptique. Il ne fallait employer que le frontal d'un individu du même sexe. On le prenait en râpure ou en eau distillée. L'huile antiépileptique (H. empyreumatique) servait à oindre le nez, les tempes et le front.

Graisse. Anodine, émolliente et résolutive. A l'intérieur, elle était prescrite dans les maladies de consomption; à l'extérieur, contre les rhumatismes, la paralysie générale, la goutte, le rachitis; dans les fractures, les foulures et les entorses.

Mumie. Elle dissolvait « le sang des ecchymoses » et faisait renaître les chairs; à l'intérieur, on la prescrivait dans les congestions cérébrales, l'ascite, les kystes de l'ovaire et la leucorrhée. Les produits empyreumatiques qu'on en retirait n'étaient pas estimés.

Lait. Il servait dans la phthisie et comme collyre.

Placenta (arrière-faix). Il devait provenir d'une primipare accouchée d'un garçon. Appliqué, à peine expulsé, sur le visage, il dissipait les éphélides. Desséché et pulvérisé, on le donnait dans l'aménorrhée, la dysménorrhée, les accouchements laborieux et l'épilepsie.

Calculs humains. Ceux des reins étaient apéritifs et diurétiques. On les donnait aussi dans la pierre et les calculs; mais certains médecins croyaient qu'ils augmentaient les dépôts vésicaux plutôt

qu'ils ne les diminuaient. Les calculs biliaires, bézoard humain, étaient sudorifiques.

Cette partie du cordon ombilical qu'on laisse adhérente à l'ombilic était, à sa chute, mise dans un petit reliquaire d'argent. Portée, elle était «grandement profitable à ceux lesquels ont des douleurs piquantes à la verge.» Crollius est, par expérience, certain de l'efficacité de ce remède. Les produits de la distillation, à feu nu, des substances énumérées avaient, en général, leurs propriétés.

HUITRE. *Ostrea edulis.* L. Moll. acéph. L'huître était de peu d'usage en médecine; cependant on la conseillait dans le scorbut, la goutte, ainsi qu'en application sur les pustules malignes. Ses écailles absorbaient, corrigeaient les aigreurs de l'estomac, étaient sudorifiques, emménagogues, fébrifuges et diurétiques. Calcinées, pulvérisées et mêlées à de l'axonge, elles constituaient un «remède admirable des hémorrhoïdes.» Leur poudre était dentifrice.

HUPPE. *Upupa epops.* L. — Sa chair musquée était prescrite contre la colique.

HYSTÉROLITHE. *Hystera petra d'Agricola.* — « C'est une coquille qui a la figure de la partie naturelle d'une femme. On la trouve dans la terre, en plusieurs endroits de l'Italie. On l'estime, pendue à la cuisse, pour abattre les vapeurs et exciter les ordinaires. » (Lémery.)

IBIS. *Ibis religiosa.* Cuv. Échass. long. — Cet oiseau, vénéré des anciens Égyptiens, à qui l'on a fait l'honneur de l'invention des lavements, n'a fourni à la médecine que sa graisse « résolutive et adoucissante. »

IXODE. *Ixodes ricinus* de Linné. Arach. acar. Vulgairement tique et ricin. — Les ixodes, tirés de l'oreille gauche d'un chien et portés en amulette, guérissaient les douleurs quelles qu'elles fussent.

LAMANTIN. *Manatus americanus.* Cét. herb. — Je cite Pomet : « On trouve dans la tête de cet animal quatre pierres, deux grosses

et deux petites, auxquelles on attribue la force de dissoudre la pierre dans la vessie, et de faire jeter les graviers des reins. Je n'en saurois approuver l'usage, d'autant que ce remède est fort vomitif et fait de grandes violences à l'estomac. » Ces pierres passaient encore pour fébrifuges et antiépileptiques, d'après Hoffman. La graisse du manate était émolliente et résolutive.

LAMPROIE. *Petromyson marinus.* Poiss. cycl. — Sa graisse était émolliente, adoucissante et résolutive. En onctions, on l'employait beaucoup pour empêcher les cicatrices de la variole.

LAMPYRE. *Lampyris splendidula.* Oliv. Coléopt. pent. — La femelle du ver luisant était lithotriptique.

LAVARET. *Coregonus oxyrhynchus.* Malac. abd. — Ce poisson était prescrit dans les affections de poitrine, et plus spécialement dans la phthisie.

LAVIGNON. — Nom que Cuvier a proposé pour désigner un sous-genre de mactres. Les mollusques qui en font partie étaient apéritifs. Leurs coquilles broyées s'employaient comme les yeux d'écrevisses.

LÉOPARD. *Felis leopardus.* L. Carn. — Son cerveau était aphrodisiaque. On l'appliquait sur le scrotum. Ses testicules, emménagogues, se prenaient pulvérisés à l'intérieur. On faisait avec sa graisse un cosmétique très-recherché.

LÉZARD. *Lacerta viridis.* Daud. Rept. saur. — D'après Schwenckfeld, le lézard, enfermé vivant dans un sachet et lié sur un ictérique, attire la jaunisse et meurt. Sammonicus Serenus nous apprend que leur sang emporte les verrues; Galien et Platerus, que la poudre de lézard, appliquée sur les dents douloureuses, les rend faciles à arracher et que, si l'on met du sang de ce reptile dans le trou d'une dent cariée, elle tombe peu à peu. La fiente du lézard, délayée dans une eau ophthalmique, fortifiait la vue, dissipait les taies de la cornée et les conjonctivites. Les lézards étaient fortifiants et résolutifs. Extérieurement, ils « ou-

vraient les pores de la peau » et tonifiaient les parties sur lesquelles on les appliquait. Ils faisaient croître les cheveux et disparaître les abcès. Ils servaient à préparer deux sortes d'huile, l'une par infusion et l'autre par décoction. Cette dernière réduisait les hernies étranglées et le prolapsus rectal.

Lézard des murailles. *L. muralis*, L. — Remplaçait souvent le lézard vert.

LIBELLULE. — La larve de ce névroptère (*myrmecoleon*) était employée, en cataplasmes, sur les abcès.

LICORNE. — Nom de l'animal fantastique dont l'unique corne, portée en amulette, servait aux Africains pour se garantir de plusieurs maladies et principalement des morsures dangereuses. On sait maintenant que cette corne provenait soit du rhinocéros, soit du narval, soit de l'antilope oryx. Ambroise Paré a composé un traité sur la licorne.

LIÈVRE. *Lepus timidus*. L. Mamm. rong. — Le cœur, le foie, les poumons et le sang, desséchés, arrêtaient la dyssenterie. Ils étaient diurétiques, emménagogues, antiépileptiques et fébrifuges. Le sang du lièvre, récent, effaçait les éphélides. Les reins et les testicules, appliqués en cataplasme sur le scrotum, activaient la sécrétion spermatique, tonifiaient la vessie. Pulvérisés et pris à l'intérieur, ils « atténuaient la pierre. » Lebenwald affirmait que les cendres de la vessie calcinée pleine d'urine, introduites dans l'urètre, étaient lithotriptiques. Le poil était hémostatique ; calciné, diurétique. La bile éclaircissait la vue. « La présure, dit Pomet, dissout le sang caillé dans le corps. » Elle résistait au venin et hâtait l'accouchement, arrêtait la diarrhée et l'épilepsie. La graisse facilitait la digestion et, à l'extérieur, la suppuration des abcès. Le cerveau était tonique et activait la dentition. L'astragale était recommandé dans la colique, la gravelle, la pleurésie, l'épilepsie et les accouchements difficiles. Les « crottes » étaient astringentes, antiépileptiques et diurétiques. La cendre du lièvre calciné s'employait contre l'alopécie, les engelures et la pierre.

Lapin. *L. cuniculus.* L. — Sa graisse était nervale et résolutive.

LIMACE. *Arion empiriçorum* de Ferus. *Limax rufus* des auteurs. Moll. gast. pulm. — Hippocrate voulait qu'après avoir réduit le prolapsus du rectum on frottât l'anus avec le mucus de cette limace. On guérissait les affections herpétiques par le même moyen, ou bien en mettant ramper sur la partie atteinte une limace vivante. Desséchée au four et pulvérisée, elle était astringente. Pour Ambroise Paré, cette poudre constituait un bon remède des hernies. Les limaces calcinées passaient pour être une panacée. En Italie, les cailloux adhérents aux limaces, pendus au cou sur la région précordiale, arrêtaient la fièvre quarte.

LIMAÇON. *Helix pomatia.* Moll. gast. — L'emploi des escargots dans les affections pulmonaires date seulement de ce siècle. En médecine, les anciens les employaient rarement à l'intérieur, parce que leur chair produisait « des humeurs grossières capables d'embarrasser le cours du sang. » Pline rapporte que, pour les manger, les Romains les parquaient comme les huîtres en France. A l'extérieur, les limaçons, pilés avec leurs coquilles, étaient appliqués en cataplasmes sur les hydarthroses, les loupes et à la face plantaire pour combattre la fièvre. On conseillait les bains de limaçons dans la chute du rectum. Ils entraient dans quelques collyres; leurs coquilles étaient diurétiques, apéritives ; calcinées, absorbantes et toniques.

LION. *Felis leo.* L. Mamm. carn. — Le cœur et le sang, desséchés et pulvérisés, étaient antiépileptiques et fébrifuges. Le dernier était, en outre, sudorifique et alexipharmaque. La graisse, émolliente, anodine et résolutive, calmait les douleurs d'oreilles, guérissait les engelures et les squirrhes. Elle était nuisible aux abcès, ainsi qu'aux anthrax. La chair en était donnée aux individus « faibles du cerveau. » Les os passaient pour sudorifiques, fébrifuges et antigoutteux. Les dents étaient odontalgiques. Les excréments, mêlés à l'onguent rosat, enlevaient les taches de rousseur.

La graisse du **tigre** était émolliente et résolutive.

LOIR. *Myoxus glis.* Gmel. — La chair de ce rongeur était prescrite dans la « faim canine » et l'incontinence d'urine. Sa graisse, en onctions sur la face plantaire, était somnifère.

LOMBRIC (ver de terre). *Lumbricus terrestris.* Gmel. — Cet annélide entourant un panaris le guérissait. Il était diurétique, sudorifique et lithotriptique; à l'extérieur, résolutif, tonique et antirhumatismal. On en préparait une huile d'une efficacité rare contre la goutte, les entorses et les plaies de tout genre.

On trouve dans les ordonnances de La Framboissière qu'à Rome, en 1600, Horstius faisait une panacée d'une préparation obtenue ainsi : « Lavez des vers dans du vin, mettez-les en bouteille dans de la fiente de cheval, jusqu'à ce qu'ils soient convertis en liqueur semblable à l'huile. C'est là ce que dit Cronemburgius. »

LORIOT. *Oriolus galbula.* L. — D'après Martial, ce passereau guérissait la jaunisse de l'ictérique qui le regardait fixement. Martial aurait pu ajouter que c'est à cette fable que la tradition attribue la couleur du plumage de cet oiseau.

LOTE. *Lota vulgaris.* Malac. sub. — Ce poisson, chez lequel on trouve une huile qui, de nos jours, entre dans ce qu'on est convenu d'appeler huile de foie de morue, fournissait une graisse douée de la propriété de dissiper les taches de rousseur.

LOUP. *Canis lupus.* Buf. Carn. — On trouve, dans Œtius, que la fiente de loup, portée sur les flancs, guérissait la colique, aussi bien que les boyaux secs et arides du même animal. Le cœur était antiépileptique; le foie, diurétique et antiphthisique. Sa graisse servait à tonifier les parties atrophiées; on l'employait en collyre dans l'ectropion. Les os produisaient d'excellents effets dans la pleurésie, la sciatique et la gastralgie. Les intestins, séchés et pulvérisés, et pris à l'intérieur, guérissaient la colique néphrétique. On doublait, avec la peau garnie de poil, la chemise des goutteux, qui s'en trouvaient parfaitement. Les dents avaient la faculté de faciliter la dentition des enfants. On les enchâssait dans des étuis d'argent qu'il suffisait de mâcher. Pour les *signaturistes,* le cœur donnait du courage.

LOUTRE. *Mustela lutra.* L. Carn. dig. — Macéré dans du vinaigre, son foie était astringent; ses testicules étaient renommés dans le mal caduc, et sa graisse, dans la goutte. Elle faisait avorter les abcès et donnait de la souplesse aux membres.

LYNX ou **LOUP-CERVIER.** *Felis servaria.* Tem. — Ce carnassier fournissait sa graisse, tonique, résolutive et fondante ; ses ongles étaient très-estimés dans la contracture, si l'on avait soin de les porter en amulette. On prenait de préférence ceux du pouce de la patte antérieure droite. Son urine desséchée se prescrivait dans les calculs.

MADRÉPORES. — Ces polypes agrégés étaient absorbants, astringents et hémostatiques.

MANGOUSTE. *Ichneumon mungo.* G. St-H. Carn. dig. — C'était l'ennemie mortelle du caméléon. Son foie était antiépileptique ; sa chair, en applications, guérissait les morsures dangereuses ; son fiel dissipait la cataracte, et sa graisse, les humeurs froides, la goutte et les rhumatismes.

L'ichneumon ou **rat d'Égypte,** du même genre, était sudorifique, dépuratif, bézoardique, et chassait la colique.

MARMOTTE. *Arctomys marmotta.* Gml. Mam rong. — Paracelse faisait un secret d'un onguent préparé avec de la graisse de marmotte, seul produit employé, et de l'huile de camomille. Il le recommandait comme émollient, anodin et résolutif. La graisse était un excellent remède dans toutes les contusions, les entorses, les coliques et les rhumatismes. On la préparait en faisant rôtir les marmottes devant le feu. Aujourd'hui, on donne le nom d'huile de marmotte à une huile de *rhododendrum ferrugineum*, par infusion, et à l'huile retirée par expression des amandes des prunes *brigantiaca.*

MARTIN-PÊCHEUR. *Alcedo ispissa.* L. Passer. syndact. — Cet oiseau, ou son cœur, séché ou pendu au cou des enfants, les préservait de l'épilepsie. Il produisait un effet plus sûr si on l'administrait pulvérisé dans de l'eau de bétoine.

Ce n'est pas ici le lieu de parler de ses effets merveilleux sur la foudre, le vent, la pêche, la beauté, etc.

MARTINET NOIR. *Hirundo apus*. L. C'est l'apos des anciens. — On l'employait dans l'épilepsie, les maladies des yeux et des reins. Son nid servait, en cataplasmes, dans l'esquinancie.

MARTRE. *Mustela martes*. L. — La chair de ce carnassier était tonique et résolutive. On en préparait une huile analogue à celle des petits chiens. La fiente a une odeur musquée qui la faisait entrer dans des sachets. Elle était résolutive et maturative. Le fiel, dans de l'eau de fenouil, calmait les douleurs des yeux.

MÉDUSES ou **POUMONS MARINS**. Zooph. acal. — Elles servaient de dépilatoire. Leurs cendres, dissoutes dans l'eau, étaient emménagogues et diurétiques.

MERLAN. *Gadus merlangus*. L. Malac. sub. — On employait deux os du crâne, comme apéritifs, dans les maladies des reins et de la vessie, et comme astringents dans la diarrhée.

MERLE. *Turdus merula*. L. Passer. dent. — Il convenait dans la diarrhée et la dyssenterie. Sa fiente, délayée dans du vinaigre, dissipait les rougeurs du visage et les taches de la peau. Contre la sciatique, on se servait de l'huile dans laquelle on avait fait cuire cet oiseau. On défendait de le manger aux individus enclins aux hémorrhoïdes et aux varices.

MÉROPS. Johnston. — Nom donné par Linné à quelques espèces appartenant aux sucriers, de Cuvier. La chair de cet oiseau calmait les douleurs résultant de la piqûre d'abeilles, parce qu'il se nourrit de miel. Son fiel teignait les cheveux en noir.

MÉSANGE. — Les diverses espèces de ce genre de passereaux étaient prescrites aux épileptiques. On croyait qu'elles détruisaient les calculs vésicaux et rénaux, administrées en poudre dans de l'eau de turquette.

MILAN. *Falco milvus*. L. Rap. diu. — La chair de cet oiseau était donnée dans l'épilepsie et la goutte. Son foie et son fiel servaient dans les maladies des yeux; sa graisse, dans les rhumatismes; sa fiente était résolutive.

MOINEAU. *Fringilla domestica.* Lath. — Pour quelques-uns, la chair et la cervelle de ce passereau étaient antiépileptiques, sans doute parce que, dit-on, sa grande lubricité le fait tomber en convulsions. Pour d'autres, il donnait le mal caduc; aussi étaient-ils loin de le prescrire. Une propriété sur laquelle tout le monde tombait d'accord était sa qualité aphrodisiaque, presque aussi renommée que celle des fourmis. Sa chair servait encore dans la tympanite et les calculs vésicaux. Sa fiente était laxative : on la prescrivait aux petits enfants; mêlée à de l'axonge, elle était cosmétique, prévenait l'alopécie et blanchissait les mains.

MOLE. *Orthagoriscus mola.* Cuv. Poiss. de l'ordre des plectognathes. — Sa graisse était adoucissante et résolutive.

MORUE. *Morrhua vulgaris.* Malac. sub. — Le foie de ce poisson, qui fournit actuellement l'huile de ce nom, était recommandé dans la goutte et en frictions dans les tumeurs. Ses cristallins cuits étaient apéritifs et astringents. Le **Merlucius vulgaris** était apéritif et résolutif.

MOUCHE. *Musca domestica.* L. — Ce diptère était appliqué écrasé sur les abcès, pour les faire mûrir; sur la tête, pour faire croître les cheveux. L'eau distillée de mouches était prescrite en collyres.

MOUETTE. *Larus canus.* L. — Le cerveau de ce palmipède était antiépileptique.

MOULE. *Mytilus edulis.* Lamk. Moll. acéph. lam. — Sa chair était dessiccative et résolutive. Ses coquilles, pulvérisées, étaient fébrifuges, astringentes et diurétiques. On les prescrivait aux hydrophobes. Les maréchaux les employaient en collyre contre la taie des chevaux.

Sous le nom de **Myax**, les anciens connaissaient une autre espèce de ce genre, qui, de plus, était emménagogue.

NARVAL. *Narvalis vulgaris.* L. Cét. souffl. — Les Allemands regardaient sa corne (défense) comme un alexipharmaque et un cordial célèbre contre le venin, les maladies contagieuses et l'épilepsie. Elle était sudorifique, absorbante et astringente. André

Baccius, médecin florentin, rapporte qu'un pape acheta pour 4,500 livres, à un marchand allemand, une défense de narval. On l'appelait licorne de mer, et il est probable qu'elle constituait souvent la fameuse licorne des anciens.

NAUTILE. *Nautilus pompilius.* Moll. céph. — Il était connu d'Aristote. Sa chair et sa coquille étaient apéritives.

NÉRITE. *Nerita.* Moll. — Les espèces de ce genre activaient la sécrétion spermatique. Leurs coquilles étaient apéritives.

OIE. *Anser cinereus.* L. Palm. lamellir. — Le sang était prescrit dans le cancer et l'hypochondrie. Il guérissait les démangeaisons et les morsures des serpents. La graisse était d'un merveilleux secours dans la paralysie, les convulsions, la contracture, le rhumatisme, la surdité, les hémorrhoïdes et les abcès. Elle servait à remplir les « cavités de la petite vérole. » Les excréments (*chenocopus*) étaient emménagogues, diurétiques et facilitaient les accouchements. Distillés avec du chardon bénit, ils guérissaient les fièvres intermittentes. La fiente fraîche des jeunes oies, distillée au mois d'avril, constituait un collyre préconisé par l'empereur Maximilien, dans toutes les affections de l'œil. L'épiderme des pattes d'oie était astringent ; il arrêtait le flux hémorrhoïdal et utérin et guérissait les engelures.

OISEAUX. — Les oiseaux, en général, étaient antiépileptiques. Leur foie servait surtout dans les affections des yeux. Tels étaient les suivants, qui n'ont pas d'indication alphabétique : aluco, aura, cravant, cercio, garagay, guinambe, flambergent, huart, iyna, lagopède, œnas, tornincio.

OMBRE ou **SCIÈNE.** *Umbrina vulgaris.* Cuv. Poiss. acant. — Les concrétions de l'oreille interne de ce poisson étaient apéritives et lithontriptiques. En amulette, elles préservaient de la colique.

ORBE. Nom vulgaire du *diodon orbe*, poiss. plect. qui a la faculté de se gonfler en avalant de l'air. — Ses dents, broyées, étaient astringentes et hémostatiques.

ORTOLAN. *Emberrisa ortulana.* L. Passer. con. — On le pres-

crivait aux phthisiques. Sa chair était « résolutive, émolliente et adoucissante. »

ORYX. *Antilope oryx.* Pasan, de Buffon. — C'est probablement cette espèce qui a donné naissance à la fable de la licorne, parce que très-souvent elle n'a qu'une corne. Cette dernière était excellente dans les morsures dangereuses, comme sudorifique.

OURS. *Ursus arctos.* L. Carn. plant. — Sa graisse était un remède souverain dans les écrouelles, les rhumatismes, la goutte, les entorses et les hernies; le fiel se prescrivait dans l'épilepsie, l'asthme, la jaunisse, les cancers, les chancres, l'odontalgie et la faiblesse de la vue. Les Finlandais en faisaient une panacée. Il entrait dans l'onguent *martialum* de la pharmacopée de Paris.

OURSINS. *Echini miliaris.* L. et *esculentus.* L. zooph. échin. — Les hérissons de mer étaient « apéritifs, détersifs, incisifs, digestifs, résolutifs, propres pour nettoyer les vieux ulcères, *intus et extra.* »

OUTARDE. *Otis tarda.* L. — Cet oiseau, qui établit le passage des gallinacés aux échassiers, fournissait sa graisse anodine et résolutive. On en onctionnait les hémorrhoïdes et l'oreille, dans la surdité. Sa fiente guérissait de la gale.

PALÉMON. *Palemon squilla.* Crust. décap. mac. — Ces crustacés, appelés aussi chevrettes, salicoques, étaient diurétiques. On les prescrivait dans la pierre, la scrofule, l'asthme, comme dépuratifs et toniques.

PAON. *Pavo cristatus.* L. Gal. — Sa chair était très-estimée dans le vertige épileptique. Le bouillon qu'on en préparait était prescrit dans les calculs et la pleurésie. La graisse, mélangée à du miel et à du suc de rue, guérissait la colique. Le fiel était ophthalmique. Ludovic (*Traité sur le Choix des médicaments*) ne peut s'empêcher de reconnaître la valeur de la fiente, dans l'épilepsie. Il fallait en boire une infusion neuf jours de suite avant la pleine lune. Les plumes servaient à faire des fumigations sur le vagin, dans les « suffocations de matrice. » On prescrivait les œufs aux goutteux et aux rhumatisants.

Le paon était l'oiseau médical par excellence, car sa chair, dit Charras, « se conserve pendant longtemps sans corruption. »

PATELLE. *Patella vulgata.* L. Moll. gast. — Sa coquille était diurétique et astringente. Elle servait de vase à boire.

PEIGNE. *Pecten.* Moll. acéph. lam. — Les pectens étaient détersives, apéritives, carminatives et aphrodisiaques. Elles servaient d'ornement aux pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, d'où leur nom de coquilles de saint Jacques.

PÉLICAN. *Pelecalus onocrotalus.* L. Ois. palm. — Le Deutéronome range sa chair parmi les viandes impures. Sa graisse était résolutive et émolliente.

PERCHE. *Perca fluviatilis.* Acant. perc. — Ses concrétions de l'oreille interne étaient apéritives. Extérieurement et pulvérisées, elles servaient dans le pansement des plaies.

PERDRIX. *Perdrix cinerea.* Lath. — Ce gallinacé excitait la semence et le lait aux nourrices et donnait de la tonicité aux muqueuses. Son sang et son fiel servaient dans les maladies des yeux. Schrœder recommandait, dans la jaunisse, la moelle et le cerveau de perdrix. Les plumes, en fumigations, étaient antiépileptiques et antihystériques. La colique se guérissait par l'application, sur l'abdomen, d'un sachet rempli de plumes bouillies. La poudre du cœur prévenait les défaillances.

PERLES. Concrétions propres à l'avicule mère perle. Moll. acéph. — On les estimait cordiales, bézoardiques, absorbantes et hémostatiques. Elles étaient très-renommées pour apaiser la faim canine. Les coquilles de l'huître, appelée *Mater perlarum*, porphyrisées, nacre de perles préparées, étaient employées comme fard.

PHOLADE. *Pholas dactylus.* Gmel. C'est la *Concha longa* de Pline. Moll. — Aristote connaissait ses habitudes : *Pholas nidulatur in saxis.* Sa coquille était apéritive et lithontriptique.

PHOQUE ou **LOUP MARIN.** *Phoca vitulina.* — Les pattes de cet amphibie, appliquées sur la tête, étaient soporifiques; sa graisse, emménagogue. On en frottait la région hypogastrique. Sa chair était préconisée contre la scrofule. Les concrétions que l'on trouvait dans la tête étaient apéritives et antinévralgiques.

PHYCIS. *Ph. tinca.* Schn. malac. sub. gad. — Ce poisson était dépuratif et diurétique.

PIC-VERT. *Picus viridis.* Lath. — Ce grimpeur fortifiait la vue. Ses os calcinés étaient prescrits dans la gravelle, et son sang en collyres.

PIE. *Corvus pica.* L. — La pie était prescrite aux épileptiques, aux maniaques et aux hypochondriaques. Elle remédiait à l'impuissance « par cause de maléfice et au nouement de l'aiguillette. » Sa cendre, délayée dans de l'hydrolat de fenouil, était un bon collyre.

PIE-GRIÈCHE. *Lanius excubitor.* L. passer. dent. — On lui attribuait les mêmes vertus qu'à la pie commune.

PIGEON. *Columba palumbus.* Gal. de la famille des pigeons. — On l'appliquait vivant sur la tête, dans la manie aiguë, l'hémorrhagie cérébrale et les adynamies ; dans les fièvres, à la plante des pieds. Le sang de pigeon malet, récent et chaud, guérissait les plaies de l'œil et autres. On préférait celui de la sous-clavière. Le gésier pulvérisé était astringent. La fiente, discussive et résolutive, était prescrite aux calculeux et, à l'extérieur, en cataplasmes, dans la goutte, le vertige, la pleurodynie, les écrouelles et l'œdème.

Tourterelle. *C. turtur.* L. — Arrêtait « le flux menstruel immodéré » et la dyssenterie. La graisse avait les mêmes propriétés que celle du pigeon.

Biset. *C. livia*, L. — Il avait les mêmes vertus.

PINNE. *Pinna nobilis.* Moll. acéph. lam. — On le mangeait comme diurétique. Sa coquille était laxative. Chez les Romains, son byssus servait à teindre de précieuses étoffes.

PLIE. *Pleuronectes platessa.* L. Malac. sub. — Le carrelet ou plie était prescrit dans les maladies des poumons. Il était laxatif, ainsi que la **Limande**, *P. limanda ;* le **Fletan**, *P. hippoglossus ;* la **Sole**, *P. Solea.* L. et était usité dans la gravelle, la pierre et le scorbut. Le **Turbot**, *P. maximus*, était recommandé dans les affections de la rate.

PLUVIER. *Charadrius pluvialis.* L. Echas. — Cet oiseau était dépuratif, antiépileptique et diurétique.

POISSONS. — Ici se trouvent les noms anciens des poissons de la mat. médic. qui n'ont pas d'indication à leur lettre alphabétique. Aiguille d'Aristote, boops, bouvier, centrine, farre, hippure, jura, lavaronus, lepras, lyre, épaulard, phoxine, smaret, synodon, soldido, taburo, tolanus, etc. Ils étaient apéritifs.

PORC-ÉPIC. *Hystrix cristata.* L. — La chair et le foie de ce rongeur étaient purgatifs et diurétiques. Sa graisse était prescrite en frictions, sur les hernies. Les calculs des porcs-épics de l'Inde (pierres de Malacca) étaient des alexipharmaques renommés. On les estimait autant que les bézoards; aussi coûtaient-ils très-cher.

POULPE. *Octopus vulgaris.* Lamk. Polype d'Aristote. Moll. céph. — Sa chair, rôtie, était bonne dans la colique venteuse.

POURPRE. *Purpura antiqua.* Lamk. Murex des anciens. — Ce mollusque gastéropode était apéritif. Sa coquille pulvérisée était diurétique, astringente et dentifrice. C'est cet animal qui fournissait la pourpre des anciens.

POUX. *Pediculus humanus.* L. Ins. anop. — Les poux étaient apéritifs et fébrifuges; ils guérissaient la jaunisse, la chlorose et la fièvre intermittente. On en prescrivait cinq ou six dans un œuf. Pour faciliter la mixtion, chez les nouveau-nés, on commençait par leur introduire un pou dans l'uréthre. La punaise produisait le même effet. On trouve, dans les Ephémérides d'Allemagne, qu'un homme fut guéri d'un athérome par la succion de ces parasites.

Le **P. pubis** avait les mêmes propriétés.

PUNAISE. *Cimex lectularius.* L. Hémipt. hétér. — Schrœder a vu donner trois de ces insectes pour expulser le placenta et le fœtus. Dans les fièvres intermittentes, on en donnait sept à huit. Dioscoride les préconisait en poudre contre les morsures des serpents et la rétention d'urine. On les introduisait en poudre ou vivantes dans l'urèthre.

PUTOIS. *Mustela putorius.* L. — Ce carnassier, type du genre putois, avait les propriétés de la fouine et de la martre. Sa chair, appliquée sur des abcès, les faisait avorter.

La **Belette**, du même genre, jouissait des mêmes vertus.

Le **Furet**, M. *Furo*, était bon dans les morsures des serpents et l'ascite. Sa fiente était résolutive.

RENARD. *Canis vulpes.* L. La graisse de ce carnassier guérissait les bourdonnements d'oreille et l'engourdissement des membres. Les poumons desséchés servaient dans la phthisie et l'asthme; le foie et la rate, dans les affections de ces glandes; le sang, dans la gravelle. On préparait une huile de renard très-estimée dans les écrouelles, les rhumatismes et la goutte.

REQUIN. Par corruption de *requiem*, à cause du danger que court un nageur à l'apparition de ce poisson sélacien, qui est le *squalus carcharias*. T. — Son cerveau, pulvérisé, était diurétique, apéritif et abortif. Ses dents arrêtaient la diarrhée et les hémorrhagies. Enchassées dans un métal précieux, elles servaient de hochets aux enfants et d'amulettes pour guérir la peur et les maux de dents. Rondelet les vante, pulvérisées, comme dentifrices.

RHINOCÉROS. *Rh. indicus.* Cuv. Pachyd. ord. — Les Romains croyaient que sa corne suait à l'approche de la peste et des animaux dangereux et que quand, dans son intérieur, on versait du vin généreux, il entrait de suite en ébullition. Kolbe a été témoin de ce phénomène. Clément VII fit présent au roi de France d'une corne de rhinocéros, comme d'un objet précieux. Les tourneurs de vases avaient soin d'en ramasser les râpures; ils les vendaient ensuite pour les convulsions, l'épilepsie et les maladies contagieuses. Au Cap, le sang desséché au soleil dans le cœcum était un spécifique des « obstructions » et des « plaies internes », des coliques et des hémorrhagies. D'après Redi, il était emménagogue, sudorifique, tonique et astringent. Chez les Indiens, on se servait de toutes les parties du rhinocéros comme d'antidotes. Une décoction de la peau, avalée trois jours de suite, donnait un appétit carnassier. Le meilleur lycium était apporté dans des outres de peau de rhinocéros.

ROITELET. *Sylvia regulus.* Lath. — Ce petit bec-fin, desséché et pulvérisé, était, d'après Zacutus Lusitanus, prescrit avec beaucoup de succès dans les calculs.

ROSSIGNOL. *Sylvia luscinia.* — Cet oiseau, du grand groupe

des becs-fins, était prescrit aux épileptiques. Son fiel « aiguisait la vue. » Porta le recommandait pour donner de la vigilance, et, comme il chante la nuit, pour faire parler en rêvant.

ROUGET. *Mullus barbatus*, Bl. Acant. perc. — Ce poisson, célèbre chez les Romains, était astringent, tonique et aphrodisiaque.

SALAMANDRE. *Salamandra maculosa*. Laur. Batr. urod. — Ses cendres guérissaient les écrouelles et faisaient tomber les cheveux.

SAUMON. *Salmo salar*. L. Malac. abd. — Ce poisson était « apéritif, fortifiant, pectoral et résolutif. »

La **Truite saumonnée.** *T. Trutta*, L, était prescrite dans toutes les affections de l'anus, et sa graisse, dans les crevasses des seins. **L'Eperlan.** *T. eperlanus*, servait dans la pierre et la gravelle. **L'Ombre** et le **Saure** étaient apéritifs.

SAUMURE. — La saumure nettoyait les vieux ulcères, guérissait la gangrène et la rage, l'ascite en lavements, et la sciatique en frictions.

SAUTERELLE. *Locusta*. — Genre d'insectes orthoptères, dont les espèces servaient en fumigation dans les rétentions d'urine, chez les femmes enceintes et dans l'hystérie, d'après Dioscoride. Dans la matière médicale de Linné, on trouve qu'en Suède les paysans faisaient mordre leurs verrues par des sauterelles qui y déposaient une liqueur corrosive qui les détruisait. Les acridophages ont été nombreux : saint Jean-Baptiste se nourrissait de ces insectes dans le désert ; Aristophane nous apprend qu'on les portait au marché d'Athènes ; Moïse avait permis aux Juifs d'en manger quatre espèces, qui sont spécifiées dans le Lévitique.

SCARE (*Scarus Creticus* d'Aldovrande. Pois. acant.). — On utilisait son foie dans la jaunisse.

Un autre poisson, le *sargus*, qui doit être une espèce du g. scare, était ordonné dans l'hydropisie. Ses dents, portées en amulettes, préservaient du mal de dents.

SCINQUE. *Scincus officinalis*. L. Rept. saur. des scincoïdiens de M. Brongniart. — Hasselquist nous apprend que les Arabes

et les Égyptiens le vénéraient comme aphrodisiaque. Il était alexipharmaque et entrait dans le diasatyrion, le mithridate et la thériaque. Prosper Albin et Schrœder croyaient que ce reptile n'était pas celui des anciens, car ses vertus ne pouvaient soutenir le rang qu'ils lui avaient attribué. Galien voulait que l'on n'employât que ses reins; Pline et Mathiole donnaient la préférence à la tête et aux pieds.

SCOMBRE (*Scomber*). — Genre de pois. acant. renfermant le *maquereau* (*S. scombrus*), apéritif et résolutif, et le *thon* (*thynnus vulgaris*), qui résistait au venin et servait contre la rage.

SCORPÈNE ou **SCORPION DE MER** (*Scorpæna scrofa.* L. pois. acant.). — Il était laxatif. Son fiel, appliqué sur l'ombilic des femmes, ramenait leurs règles supprimées. En frictions, il détruisait la gale et les verrues. Une pierre de sa tête était « propre pour l'esquinancie. »

SCORPION (*Scorpio europæus.* L. arach. pulm.). — On le prescrivait, comme sudorifique, dans les affections des reins et de la vessie, et les pustules malignes. On préparait deux huiles de scorpion : la première, simple, servait en liniments dans la suppression d'urine, la colique et la goutte; la deuxième (H. de Sc. de Mathiole) était très-efficace dans les empoisonnements, les morsures, les bubons, l'épilepsie, les manies, la peste, les vers et la petite vérole. Avant de l'employer, on lui enlevait la queue.

SÈCHE (*Sepia officinalis.* L. Moll. céph.). — Les os étaient employés dans la dysménorrhée, la leucorrhée, la blennorrhée et les calculs. Ils entraient dans des dentifrices et des collyres. La liqueur noire, avec laquelle les sèches troublent l'eau, servait de purgatif; les œufs étaient diurétiques et emménagogues.

SERPENTS. — On se servait de tous ces reptiles ophidiens dans l'épilepsie, les dartres, la syphilis, la paralysie, la peste, la phthisie, la goutte, les morsures des serpents et celles des chiens. Ils agissaient par leur qualité sudorifique. On les privait des viscères, de la tête et de la queue; on les desséchait ensuite pour les pulvériser. Cette poudre était la préparation la plus

employée. On la donnait, à petites doses, dans la stérilité. A l'extérieur, la graisse de serpent était en grand renom dans le cancer, le rhumatisme, les bourdonnements d'oreilles, l'alopécie, les hémorrhoïdes et les fistules.

La dépouille d'un serpent, appliquée sur le ventre d'une femme en travail, facilitait l'accouchement.

Les anciens rangeaient sous la dénomination très-vague de serpents des reptiles appartenant à de nombreux genres, qu'ils connaissaient sous les noms de boicininga, boiobi, Cenchrus, caninano, cerastes, dypsas, dryinus, élaps, myrus, natrix, etc.

On désignait sous le nom de *serpentine*, *pierre à serpent*, une concrétion retirée, dit-on, de la tête d'un serpent d'Amérique. Elle était douée de la prodigieuse faculté d'absorber « les venins des plaies. » (Voir à ce sujet les travaux de Kirker et de Bayle).

SILURE (*Silurus glanis*. L. malac. abd.). — Le foie de ce poisson détruisait les verrues.

Le *cataphracte* (*S. callichtys.*) Bloch. était pectoral et apéritif.

SINGE (*Simia*. quad.). — Les singes employés sont des cercopithèques et des semnopithèques. Leur chair était astringente, le cœur, mangé rôti, fortifiait la mémoire; la graisse était résolutive. On la prescrivait dans la goutte, les hydarthroses et les rhumatismes musculaires. Les Indiens s'opposaient au transport des calculs biliaires des singes de leurs contrées, car ils étaient pour eux les premiers alexipharmaques.

SOLEN (Moll.). — Chez les anciens, ce nom désignait des serpules et autres tuyaux marins dont les coquilles étaient alcalines, résolutives, dessiccatives et apéritives. Elles servaient à falsifier le dentale qui était très-rare.

TANCHE (*Tinea vulgaris*. Cuv. malac. abd.). — Ce petit cyprin était célèbre par la cure des jaunisses. On l'appliquait vivant sur l'ombilic. A sa mort, il était devenu jaune et enflé du côté appliqué et la jaunisse avait disparu. Sur le poignet, il guérissait la fièvre et la rage; sur la tête, la migraine et la manie, ainsi que les tumeurs. Son fiel était utile dans la surdité. Schrœder voulait que ses cendres fussent un spécifique des maladies des femmes.

Les concrétions osseuses que l'on trouve dans le vestibule de la tanche étaient prescrites dans la pierre et la gravelle.

TAON (*Tabanus bovinus*. L. inst. dipt.). — On le semait en poudre sur la tête, pour faire croître les cheveux.

TAPIR (*Tapirus americanus*. L. pachyd. ord.). — C'est le danta de Johnston. Ses sabots, étaient, râpés, sudorifiques, antiépileptiques et résistaient au venin.

TATOU. L'espèce employée était le taton tatouay d'Azzara; armadille africain de Séba; mam. édenté de la tribu des édentés ordinaires et du genre dasypus. On tirait de la queue de cet animal un petit os qui, étant pulvérisé «subtilement,» réduit en petites pilules et mis dans les oreilles, en apaisait les douleurs et les bourdonnements, quoiqu'ils fussent accompagnés de surdité. Il fallait n'en employer qu'une à la fois.

TAUPE (*Talpa europæa*. L. carn. ins.). — Une taupe vivante, étouffée sur la main d'un fébricitant, le guérissait, et, d'après Ettmuller, cette main guérissait à son tour, par application, les écrouelles et les cancers. Le sang récent faisait croître les cheveux et était utile dans la gangrène. Le cœur, desséché, pris à l'intérieur, réduisait les hernies étranglées; le foie calmait les accès hystériques et les «tranchées» des accouchées; la cendre était prescrite dans les rhumatismes, la lèpre, les écrouelles et les fistules. Les bonnets de peau de taupe préservaient les enfants de toute espèce de convulsions.

TELLINE (*Tellina*). — Genre de moll. acéph. dont les espèces étaient apéritives. Leurs coquilles calcinées étaient dépilatoires.

TÉTRAS (*Tetrao urogallus*. L.). — Grand coq de bruyère et *T. ettrix*. L. coq de bruyère à queue fourchue. Ces deux gallinacés étaient apéritifs; on les prescrivait dans la colique néphrétique. Leur cerveau était aphrodisiaque.

TORPILLE (*Torpedo narke*. pois. selac.). — Galien la préconisait dans l'épilepsie et les névralgies. On l'appliquait vivante sur la tête. Pour Dioscoride, elle guérissait les rhumatismes. Pline prétend que lorsque la torpille est prise dans le temps que la lune est

dans le signe de la Balance, et qu'on l'a gardée trois jours en plein air, elle facilite les femmes dans leurs accouchements. On apaisait les désirs de la sexualité en frottant les organes de la génération avec le fiel de ce poisson.

TORTUE (*Testudo græca*. L., c'est la *T. terrestris* de Pline, rept. chél.) — On recommandait le bouillon de tortue dans les maladies de consomption et la fièvre hectique. Le sang desséché était antiépileptique et servait dans les « suffocations de matrice. » Récent, il était bon dans la gale, les dartres et la lèpre. La graisse était « amollissante, » résolutive, et le fiel ophthalmique.

Le pénis de la *couanne* (*T. caretta* de quelques auteurs), du genre des tortues de mer, séché et pulvérisé, était un remède des calculs vésicaux, et l'huile de la sciatique.

VANNEAU (*Vanellus cristatus*. Meyer). — Cet échassier purifiait le sang, fortifiait le cerveau, guérissait l'épilepsie et l'hydropisie.

VAUTOUR (*Vultur fulvus*. L.). La chair de ce rapace diurne était prescrite dans la migraine et l'épilepsie; sa graisse, dans les rhumatismes. L'odeur de sa fiente provoquait l'avortement.

La graisse du *Condor* était résolutive et nervale.

VIPÈRES. Rept. oph. des genres *pelias* et *vipera* (*P. berus*, Mer., et *V. aspis*, Mer. et Lat.). — Le tronc de la vipère, séparé de la peau et des intestins, résistait au venin, purifiait le sang. On s'en servait dans la variole, les fièvres malignes et intermittentes, la peste, la « ladrerie, » la gale, le scorbut, les morsures des serpents et des vipères, la rage, la phthisie et l'impuissance. Le foie et le cœur séchés (bézoard animal) agissaient encore mieux que le tronc. Aussi donnait-on leur poudre avec plus de circonspection.

Le fiel était sudorifique et ophthalmique; la graisse, résolutive et anodine.

La tête, la queue, la peau et les intestins n'avaient, d'après Charras, pas moins de vertu que le reste. « Quoiqu'en aient écrit les anciens et les modernes, les mâles ne le cèdent pas en propriétés aux femelles. Ce n'est pas le fréquent coït des mâles qui doit être considéré ici, puisque la disposition au coït, provenant de

l'abondance des esprits, est une marque de la vigueur et de la bonne constitution de l'animal, joint que les mâles ne sauraient accomplir l'acte sans les femelles qui ne manquent pas de fournir réciproquement leur semence, outre l'obligation qu'elles ont de porter et de nourrir les vipéraux qui en sont produits, ce qui fait qu'elles paraissent alors beaucoup plus tristes que les mâles. » (Charras, *Phar. roy.*).

On recueillait les vipères au commencement de mai, et, après les avoir préparées, on les séchait à l'ombre, puis on les pulvérisait. Cette poudre était si subtile qu'elle était « capable de passer à travers les pores les plus resserrés » des corps. C'était à peu près la seule forme sous laquelle on employait cet ophidien. Il fallait prendre la vipère loin du repos, car alors elle n'excitait pas de sueurs. Le bouillon se préparait avec la vipère fraîche. Il augmentait les « esprits animaux. » L'huile calmait les hémorrhoïdes et facilitait l'accouchement. Les produits volatils étaient les rois des dépuratifs. Ils liquéfiaient le sang coagulé, levaient les obstructions et guérissaient les affections cérébrales.

VIVE (*Trachinus draco*. L. acant. perc.). — Le foie et le cerveau de ce poisson guérissaient les blessures qu'il pouvait faire aux pêcheurs ; ses cendres «résistaient au venin. »

Vu, bon à imprimer,

Le Directeur,

BUSSY.

Vu et permis d'imprimer,
Le vice-recteur de l'Académie de Paris :

A. MOURIER.

PARIS. — IMPRIMERIE PIERRE LAROUSSE, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49.